



Rapport d'enquête

Enquête sur les besoins en formation professionnelle continue des psychomotriciens

Rédaction Aude Paquet

Juillet 2024



**Enquête sur les besoins en formation professionnelle
continue des psychomotriciens**



Remerciements

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'une enquête nationale menée auprès des psychomotriciennes et psychomotriciens diplômée d'Etat ainsi qu'aux personnes détentrices d'une autorisation d'exercice de la profession de psychomotricien, exerçant en France.

Nous remercions les nombreux professionnels pour leur participation et le temps consacré à cette enquête, ainsi que pour la diffusion de celle-ci auprès de leurs collègues.

Nous remercions les associations nationales représentatives des psychomotriciens, les nombreuses associations départementales et régionales de psychomotriciens, les professionnels des Instituts de Formation en Psychomotricité qui ont relayé cette enquête.



Sommaire

1	Introduction	9
2	Méthodologie.....	12
2.1	Objectifs de l'enquête.....	12
2.2	Critères de participation	12
2.3	Moyen de diffusion et durée de l'enquête	12
2.4	Aspects statistiques.....	13
3	Résultats	14
3.1	Description de l'échantillon des psychomotriciens enquêtés	14
3.1.1	Effectif, âge et zone géographique d'activité	14
3.1.2	Caractéristiques professionnelles des psychomotriciens	18
3.2	Connaissance des obligations DPC et de l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu (ANDPC)	21
3.3	Actions de formation entre 2020 et 2022	22
3.3.1	Formations réalisées.....	22
3.3.2	Formations refusées	22
3.3.3	Formations imposées par une institution	23
3.4	Perception des compétences face aux missions professionnelles.....	25
3.5	Besoins en formation professionnelle continue.....	28
3.5.1	Besoins par domaine d'intervention.....	28
3.5.2	Besoin par tranches d'âge.....	30
3.5.3	Besoins par pathologie/population.....	33
3.5.4	Besoins par fonctions ou techniques	37
3.6	Domaines de l'exercice de la profession dans lesquels les psychomotriciens estiment qu'ils doivent être davantage formés.....	39
3.6.1	Domaines d'intervention les plus plébiscités	39
3.6.2	Domaines d'intervention les moins plébiscités	41
3.7	Caractéristiques des professionnels en fonction des besoins de formation professionnelle.....	42
3.7.1	Techniques d'intégration sensorielle	44
3.7.2	Bébé	44
3.7.3	Techniques de stimulation et d'intégration sensorimotrice et perceptivo-motrice... ..	44
3.7.4	Adolescence	44
3.7.5	Handicap sensoriel.....	44



3.7.6	Trouble du neurodéveloppement.....	45
3.7.7	Troubles neurocognitifs.....	45
3.7.8	Troubles psychiatriques	45
3.7.9	Suivi de jeunes enfants <5 ans.....	45
3.7.10	Troubles neurologiques.....	45
3.7.11	Petite enfance	46
3.7.12	Tonus et posture	46
3.7.13	Perceptions et représentations du corps	46
3.7.14	Soin.....	46
3.7.15	Prévention.....	46
3.7.16	Enfance.....	47
3.7.17	Handicap moteur.....	47
3.7.18	Stimulation psychomotrice, éducation psychomotrice.....	47
3.8	Relation entre les compétences professionnelles ressenties et les besoins de formation professionnelle.....	49
3.9	Limites à la réalisation de formations DPC	51
4	Conclusion	52



Table des tableaux

TABLEAU 1 : CARACTERISTIQUES D'AGE ET DE SEXE DE L'ECHANTILLON DES PSYCHOMOTRICIENS AYANT REPONDU A L'ENQUETE	14
TABLEAU 2 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE PSYCHOMOTRICIENS PAR REGION	16
TABLEAU 3 : REPARTITION DES PSYCHOMOTRICIENS DE L'ECHANTILLON PAR DEPARTEMENT	17
TABLEAU 4 : REPARTITION DES MOYENS D'INFORMATION AUX OBLIGATIONS DPC	21
TABLEAU 5 : PERCEPTION MOYENNE DES PSYCHOMOTRICIENS FACE A LEUR MISSION PROFESSIONNELLE	27
TABLEAU 6 : CARACTERISTIQUES DES PROFESSIONNELS EN FONCTION DE LEURS BESOINS EN FORMATION PROFESSIONNELLE : DEBUT ET MODE D'EXERCICE (%)	43
TABLEAU 7 : CARACTERISTIQUES DES PROFESSIONNELS EN FONCTION DE LEURS BESOINS EN FORMATION PROFESSIONNELLE : POPULATION D'EXERCICE (%)	48
TABLEAU 8 : CORRELATION ENTRE LES BESOINS EXPRIMES DE FORMATIONS ET LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES RESENTIES	50



Table des figures

FIGURE 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE PSYCHOMOTRICIENS PAR SEXE.....	15
FIGURE 2: REPARTITION DES PSYCHOMOTRICIENS DE L'ECHANTILLON PAR REGIONS (%).....	16
FIGURE 3 : REPARTITION DES PSYCHOMOTRICIENS SELON L'ANCIENNETE DANS LA PROFESSION	18
FIGURE 4 : MODE D'EXERCICE DES PSYCHOMOTRICIENS DE L'ECHANTILLON	18
FIGURE 5 : REPARTITION DES TRANCHES D'AGE AUPRES DESQUELLES LES PSYCHOMOTRICIENS INTERVIENNENT (%)	19
FIGURE 6 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES PATHOLOGIES OU DOMAINES D'INTERVENTION AUPRES DESQUELLES LES PSYCHOMOTRICIENS EXERCENT (%)	20
FIGURE 7 : REPARTITION DES CONNAISSANCES DE L'ANDPC PAR LES PSYCHOMOTRICIENS (%)	21
FIGURE 8 : NOMBRE DE FORMATION REALISEES ENTRE 2020 ET 2022.....	22
FIGURE 9 : NOMBRE DE FORMATIONS REFUSEES ENTRE 2020 ET 2022 CHEZ LES PROFESSIONNELS EN INSTITUTION (%).....	23
FIGURE 10 : NOMBRE DE FORMATIONS DPC REFUSEES ENTRE 2020 ET 2022 CHEZ LES PROFESSIONNELS EN INSTITUTION (%).....	23
FIGURE 11 : REPARTITION DU NIVEAU DE COMPETENCE PERÇUE (%) EN FONCTION DES MISSIONS PROFESSIONNELLES (1 PAS DU TOUT A 5 BEAUCOUP)	25
FIGURE 12: REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR DOMAINE D'INTERVENTION (%) (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	29
FIGURE 13: REPARTITION DES BESOINS PAR DOMAINES EN FONCTION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	29
FIGURE 14 : REPARTITION DES PROFESSIONNELS (%) EXPRIMANT OU NON UN BESOIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR TRANCHES D'AGE	30
FIGURE 15 : REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE, PAR TRANCHE D'AGE (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	31
FIGURE 16 : REPARTITION DES BESOINS PAR POPULATION (TRANCHE D'AGE) EN FONCTION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	32
FIGURE 17: REPARTITION DES PROFESSIONNELS (%) EXPRIMANT OU NON UN BESOIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR PATHOLOGIE/POPULATION	33
FIGURE 18: REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE, PAR POPULATION (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	35
FIGURE 19: REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE, PAR FONCTION OU TECHNIQUE (%) (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	38
FIGURE 20: REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN FONCTION DES DOMAINES LES PLUS PLEBISCITES PAR LES PSYCHOMOTRICIENS (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	40
FIGURE 21: REPARTITION DU NIVEAU DE BESOIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN FONCTION DES DOMAINES LES MOINS PLEBISCITES PAR LES PSYCHOMOTRICIENS (1 AUCUN BESOIN A 5 BESOIN TRES FORT)	41
FIGURE 22 : PROPORTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES AYANT REFUSE UNE FORMATION DPC ENTRE 2020 ET 2022	51



1 Introduction

Un Conseil National Professionnel (CNP) est une association loi 1901 représentative d'une profession de santé conventionnée avec l'état. Il a pour rôle d'assurer la promotion, le développement et la valorisation de la profession. Le Conseil National Professionnel permet aux professionnels de santé de travailler ensemble pour développer des stratégies d'amélioration de la qualité des soins et de la formation continue. Il a pour mission de représenter les intérêts des professionnels de santé auprès des instances gouvernementales et des organismes de financement.

Le Conseil National Professionnel des Psychomotriciens (CNPP) est l'acteur clé de la formation continue des psychomotriciens. Missionné par le Ministère de la Santé et de la Prévention, il œuvre au développement de la discipline en étant l'interlocuteur privilégié de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC). Il assure une veille des initiatives de terrain et des besoins professionnels en matière de formation continue.

Cette enquête doit permettre de faire remonter à l'ANDPC les besoins de formation des psychomotriciens. L'ANDPC coordonne, en lien avec l'Etat, l'assurance maladie et les conseils nationaux professionnels (CNP), la définition des orientations prioritaires pluriannuelles de DPC. Les orientations prioritaires de 2023-2025 sont présentées en annexe.

Pour établir ses orientations 2026-2028, l'ANDPC va consulter les CNP dont le CNPP pour définir les axes prioritaires de formations professionnelles. Ces axes doivent répondre aux grands enjeux de santé et aux objectifs prioritaires de l'Etat en vue d'une amélioration constante du système de santé.

Dans le cadre de la veille des besoins professionnels, le CNPP a déployé une enquête professionnelle sur les besoins de formation continue, à l'attention de l'ensemble des psychomotriciens en exercice.

Cette enquête doit permettre de recenser :

- Le niveau de formation continue des psychomotriciens
- Les demandes du terrain en matière de formation
- L'accès à la formation notamment DPC



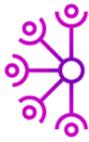
Les psychomotriciens sont soumis à une obligation triennale de formation continue. Ils ont l'obligation de suivre **au moins 2 actions de formation tous les 3 ans**, dont **1 action de DPC** répondant aux orientations prioritaires de DPC. L'enjeu est donc fort pour la profession de faire remonter les besoins des professionnels, tant en termes de contenu de formation qu'en terme d'accessibilité à celles-ci.

A l'heure où la profession se développe dans des milieux de plus en plus divers (par ex : entreprises, prisons) avec des publics variés et dans toutes les étapes du processus de santé (de la prévention à l'accompagnement en fin de vie), les enjeux de formation continue sont majeurs. La profession de psychomotricien est reconnue dans des domaines comme la petite enfance, les troubles du neurodéveloppement, la psychopathologie de l'enfance et de l'adolescence, dans lesquels elle fournit une expertise appréciée et attendue par les autres professions. Elle poursuit son développement en santé mentale, en neurologie, en gérontologie et gériatrie et, est attendue dans des domaines comme la prévention des risques psycho-sociaux, le sport-santé, la recherche clinique.

Le développement rapide de la profession s'étend dans tous les domaines de la santé humaine et les domaines de compétences à couvrir validés par les autorités sont de plus en larges. Toutefois, les études menant au D.E. de Psychomotricien, actuellement dispensées en 3 ans, demeurent insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins de formation initiale d'un futur psychomotricien.

La formation professionnelle continue devient donc indispensable pour se spécialiser ou approfondir des domaines parfois abordés de façon superficielle au cours des études initiales. Par ailleurs, il convient de souligner le caractère fortement évolutif des connaissances et compétences à maîtriser pour pouvoir exercer cette profession dans l'ensemble de son champ d'intervention. Cette considération vient appuyer la nécessité d'une formation tout au long du parcours professionnel afin que soit maintenu par les psychomotriciens un niveau d'intervention en accord avec les dernières actualités scientifiques et les recommandations diverses ou stratégies nationales.

Dans un premier temps cette enquête doit permettre de **décrire le niveau de compétence ressenti par les professionnels dans les missions qui leur sont confiées**, afin de faire **ressortir les besoins en matière de formation**.



Elle doit également permettre de s'assurer que les professionnels, notamment salariés, **ont accès à des formations en lien avec les orientations prioritaires de santé, strictement dispensées dans le cadre du DPC.**



2 Méthodologie

2.1 Objectifs de l'enquête

L'objectif principal est d'identifier les besoins en formation professionnelle continue des psychomotriciens en exercice.

Les objectifs secondaires :

- Identifier les domaines de l'exercice de la profession de psychomotricien dans lesquels les professionnels estiment qu'ils doivent être davantage formés
- Caractériser les professionnels qui expriment une nécessité de formation complémentaire
- Caractériser les professionnels considérant que leur connaissance ou leurs compétences doivent être développées pour exercer les missions qui leur sont confiées
- Identifier les limites à la réalisation de formation professionnelle et de formation DPC

2.2 Critères de participation

Cette enquête s'adresse aux psychomotriciens D.E. exerçant en France et aux personnes détentrices d'une autorisation d'exercice de la profession de psychomotricien en France.

2.3 Moyen de diffusion et durée de l'enquête

L'enquête a été proposée à partir d'un document Microsoft Forms mis en ligne le 09/11/2023. Elle a duré 5 mois et les données ont été exportées le 21/04/2024.

Le lien vers l'enquête a été :

- distribué par e-mail aux cinq associations nationales représentatives des psychomotriciens Diplômés d'État auprès de l'État
- distribué par e-mail aux associations professionnelles de psychomotriciens locales et/ou spécifiques,
- mis en ligne sur le site internet du CNPP,
- partagé sur les réseaux sociaux de type LinkedIn ou Facebook (ainsi que dans les groupes s'adressant aux psychomotriciens)
- diffusés et relayés par e-mails par les psychomotriciens entre eux à partir de leurs réseaux professionnels personnels.



2.4 Aspects statistiques

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) au 1^{er} janvier 2024 l'effectif des psychomotriciens en France était de 14 807.

Si on estime la population de psychomotriciens à 14 807, en considérant une marge d'erreur de 2% et un niveau de confiance de 95%, la taille de l'échantillon requise pour être représentative de la population des psychomotriciens exerçant en France est de **2067 psychomotriciens**.

2804 personnes ont répondu à l'enquête diffusée. Soit un taux de réponse de 19% des psychomotriciens exerçant en France.

Fiabilité de l'enquête :

Etant donné le nombre de psychomotriciens exerçant en France (14 807) et le nombre de répondant à cette enquête (2804), en considérant un niveau de confiance de 95% la marge d'erreur de cette enquête est de 1.66%. En considérant un niveau de confiance de 99% la marge d'erreur de cette enquête est de 2,19%.

Analyse statistique descriptive :

L'analyse principale de cette enquête porte sur la proportion (%) de psychomotriciens exprimant un besoin de formation dans différents domaines d'exercice de la profession.

Les analyses secondaires portent sur les différentes caractéristiques de l'échantillon enquêté, présentées sous forme de pourcentages et/ou effectifs. Les scores aux échelles sont présentés sous forme de moyenne et écart-type et/ou médiane et intervalle interquartile. La recherche de corrélation est réalisée à partir du coefficient de corrélation de Spearman.

Les analyses ont été réalisées à partir du logiciel Statistical Package for Social Science (SPSS®) version 27 pour Windows.



3 Résultats

3.1 Description de l'échantillon des psychomotriciens enquêtés

3.1.1 Effectif, âge et zone géographique d'activité

2804 Participants
1 psychomotricien sur 5

Les caractéristiques d'âge et de sexe des psychomotriciens ayant répondu à l'enquête sont présentées dans le tableau 1. Au regard des données de la DREES de 2024¹, la répartition en genres est représentative de celle des psychomotriciens exerçant actuellement en France (Figure 1).

Tableau 1 : Caractéristiques d'âge et de sexe de l'échantillon des psychomotriciens ayant répondu à l'enquête

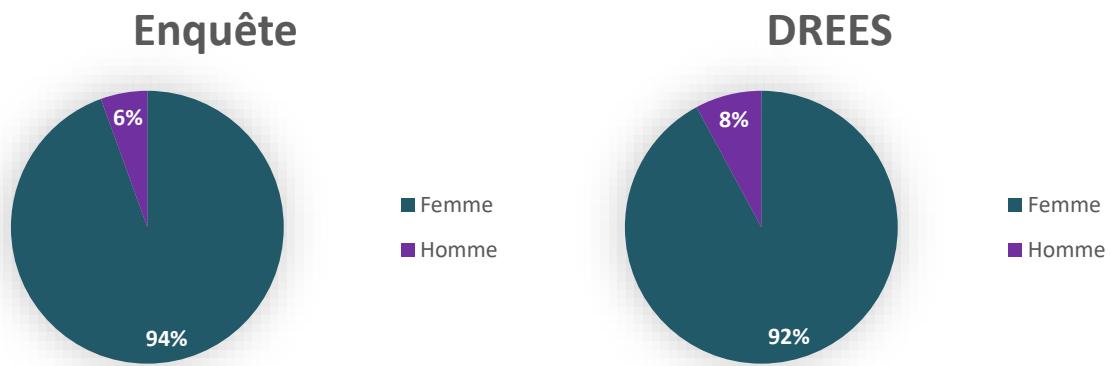
	Echantillon			Données DREES 2024		
	H	F	total	H	F	total
Effectif % (n)	5.5% (155)	94.5% (2649)	2804	1 166 (10.4%)	13 641 (89.6%)	14 807
Age						
moyenne ± écart-type	35.7 ± 11.0	34.3 ± 9.9	34.40 ± 9.95	39.2	37.1	37.2
Médiane [Q1 ; Q3]	32 [27 ; 43]	32 [26 ; 40]	32 [26 ; 40]	ND	ND	ND
étendue	53	51	54	ND	ND	ND

ND : données non disponibles

¹ Données consultées le 30 avril 2024, <https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/>



Figure 1 : Répartition de l'échantillon de psychomotriciens par sexe



Les psychomotriciens de la région Ile de France sont les plus représentés dans notre échantillon comme c'est le cas dans les données 2024 de la DREES (Figure2).

Le test de distribution du Khi-deux, a permis d'identifier que les fréquences de plusieurs régions de notre échantillon ne correspondent pas aux fréquences de la distribution des données de la DREES (Tableau 2).

L'Auvergne-Rhône-Alpes est modérément surreprésentée (↗).

La Normandie est modérément surreprésentée (↗).

La Bourgogne-Franche-Comté est surreprésentée (↗).

La Bretagne est surreprésentée (↗).

Le Grand Est est surreprésenté (↗).

Les Pays de la Loire sont surreprésentés (↗).

La Réunion est surreprésentée (↗).

Les Hauts de France sont sous-représentés (↘).

L'Ile-de-France est sous-représentée (↘).

La Nouvelle-Aquitaine est sous-représentée (↘).

L'Occitanie est sous-représentée (↘).

La Provence-Alpes-Côte d'Azur est sous-représentée (↘).

La Martinique est sous-représentée (↘).



Figure 2: Répartition des psychomotriciens de l'échantillon par régions (%)

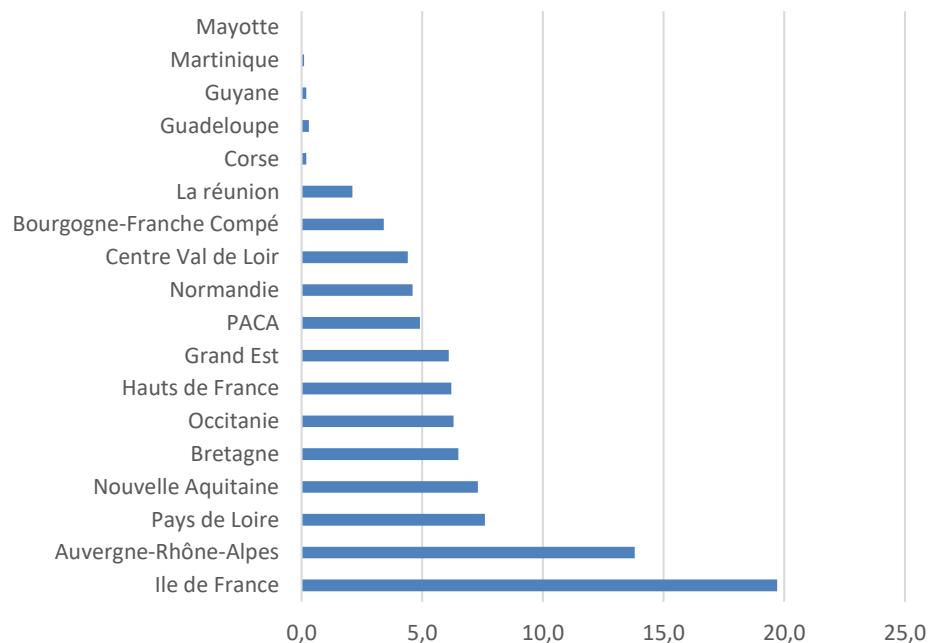


Tableau 2 : Répartition de l'échantillon de psychomotriciens par région

Régions	Échantillon % (n)	DREES 2024 % (n)	p-value
Auvergne-Rhône-Alpes	13.8% (387)	12.4% (1838)	0.042
Bourgogne-Franche-Comté	3.4% (95)	1.1% (165)	<0.001
Bretagne	6.5% (182)	3.9% (581)	<0.001
Centre-Val de Loire	4.4% (123)	3.1% (457)	NS
Corse	0.2% (5)	0.34% (51)	NS
Grand Est	6.1% (172)	4.2% (630)	<0.001
Hauts de France	6.2% (174)	8.3% (1224)	<0.001
Ile-de-France	19.7% (552)	27% (3997)	<0.001
Normandie	4.6% (128)	3.8% (558)	0.046
Nouvelle Aquitaine	7.3% (204)	9.3% (1372)	<0.001
Occitanie	6.3% (178)	9.6% (1425)	<0.001
Pays de la Loire	7.6% (214)	4.5% (664)	<0.001
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4.9% (138)	7.7% (1142)	<0.001
Guadeloupe	0.3% (9)	0.4% (67)	NS
Martinique	0.1% (2)	0.4% (65)	0.004
Guyane	0.2% (5)	0.3% (48)	NS
La Réunion	2.1% (60)	1.4% (214)	0.006
Mayotte	0% (0)	0.1% (9)	NS



La répartition des psychomotriciens par département est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Répartition des psychomotriciens de l'échantillon par département

Départements	Echantillon % (n)	DREES 2024 % (n)			
01-Ain	1.68% (47)	1.03% (153)	50-Manche	0.71% (20)	0.54% (80)
02-Aisne	0.36% (10)	0.38% (57)	51-Marne	1.29% (36)	0.60% (89)
03-Allier	0.14% (4)	0.34% (50)	52-Haute-Marne	0.14% (4)	0.12% (18)
04-Alpes-de-Haute-Provence	0.43% (12)	0.35% (52)	53-Mayenne	0.61% (17)	0.35% (52)
05-Hautes-Alpes	0.36% (10)	0.36% (53)	54-Meurthe-et-Moselle	0.46% (13)	0.38% (57)
06-Alpes-Maritimes	1.25% (35)	(1.1% 161)	55-Meuse	0.11% (3)	0.14% (20)
07-Ardèche	0.29% (8)	0.32% (48)	56-Morbihan	1.32% (37)	1.13% (167)
08-Ardennes	0.07% (2)	0	57-Moselle	1.00% (28)	0.57% (84)
		25% (37)	58-Nièvre	0.39% (11)	0.31% (46)
09-Ariège	0.11% (3)	0.33% (49)	59-Nord	3.46% (97)	4.73% (701)
10-Aube	0.21% (6)	0.25% (37)	60-Oise	1.00% (28)	1.02% (151)
11-Aude	0.50% (14)	0.41% (61)	61-Orne	0.61% (17)	0.28% (41)
12-Aveyron	0.32% (9)	0.41% (61)	62-Nord-Pas-de-Calais	1.18% (33)	1.59% (235)
13-Bouche du Rhône	3.00% (85)	3.75% (556)	63-Puy-de-Dôme	0.68% (19)	0.60% (89)
14-Calvados	0.79% (22)	0.78% (115)	64-Pyrénées-Atlantiques	1.04% (29)	1.34% (199)
15-Cantal	0.07% (2)	0.15% (23)	65-Hautes-Pyrénées	0.39% (11)	0.43% (63)
16-Charente	0.61% (17)	0.60% (89)	66-Pyrénées-Orientales	0.25% (7)	0.45% (67)
17-Charente-Maritime	0.64% (18)	0.75% (112)	67-Bas-Rhin	1.64% (46)	0.79% (117)
18-Cher	0.43% (12)	0.32% (47)	68-Haut-Rhin	0.96% (27)	0.91% (135)
19-Corrèze	0.21% (6)	0.30% (44)	69-Rhône	6.03% (169)	3.87% (573)
2A-Corse du Sud	0.11% (3)	0.16% (24)	70-Haute-Saône	0.11% (3)	0.26 (39)
2B-Haute-Corse	0.07% (2)	0.18% (27)	71-Saône-et-Loire	0.68% (19)	0.51% (75)
21-Côte-d'Or	0.43% (12)	0.57% (85)	72-Sarthe	0.68% (19)	0.47% (69)
22-Côte d'Armor	1.21% (34)	0.65% (97)	73-Savoie	0.68% (19)	0.69% (102)
23-Creuse	0.14% (4)	0.11% (16)	74-Haute-Savoie	0.93% (26)	1.42% (210)
24-Dordogne	0.46% (13)	0.65% (97)	75-Paris	4.86% (137)	5.28% (782)
25-Doubs	0.50% (14)	0.69% (102)	76-Seine-Maritime	1.82% (51)	1.49% (220)
26-Drôme	0.96% (27)	0.82% (121)	77-Seine-et-Marne	1.89% (53)	2.68% (397)
27-Eure	0.64% (18)	0.69% (102)	78-Yvelines	2.78% (78)	3.70% (548)
28-Eure-et-Loir	0.75% (21)	0.53% (78)	79-Deux-Sèvres	0.46% (13)	0.43% (63)
29-Finistère	1.75% (49)	1.01% (149)	80-Somme	0.57% (16)	0.54% (80)
30-Gard	0.57% (16)	0.70% (103)	81-Tarn	0.82% (23)	0.65% (96)
31-Haute-Garonne	2.64% (74)	3.53% (523)	82-Tarn-et-Garonne	0.43% (12)	0.48% (71)
32-Gers	0.14% (4)	0.41% (61)	83-Var	1.39% (39)	1.63% (242)
33-Gironde	1.71% (48)	3.12% (462)	84-Vaucluse	0.50% (14)	0.53% (78)
34-Hérault	1.57% (44)	1.47% (217)	85-Vendée	1.18% (33)	0.84% (125)
35-Ile-et-Vilaine	2.21% (62)	1.13% (168)	86-Vienne	0.61% (17)	0.47% (70)
36-Indre	0.29% (8)	0.23% (34)	87-Haute-Vienne	0.75% (21)	0.43% (63)
37-Indre-et-Loire	1.25% (35)	0.78% (116)	88-Vosges	0.32% (9)	0.24% (36)
38-Isère	3.14% (88)	1.84% (272)	89-Yonne	0.39% (11)	0.30% (44)
39-Jura	0.46% (13)	0.31% (46)	90-Territoire de Belfort	0.43% (12)	0.19% (28)
40-Landes	0.25% (7)	0.66% (98)	91-Essonne	1.89% (53)	2.80% (415)
41-Loir-et-Cher	0.29% (8)	0.32% (48)	92-Hauts-de-Seine	2.71% (76)	4.03% (597)
42-Loire	1.11% (31)	1.00% (148)	93-Seine-Saint-Denis	1.82% (51)	2.96% (438)
43-Haute-Loire	0.21% (6)	0.33% (49)	94-Val-de-Marne	2.03% (57)	2.96% (465)
44-Loire-Atlantique	3.53% (99)	1.85% (274)	95-Val-d'Oise	1.68% (47)	2.40% (355)
45-Loiret	1.39% (39)	0.90% (134)	971-Guadeloupe	0.32% (9)	0.45% (67)
46-Lot	0.25% (7)	0.55% (32)	972-Martinique	0.07% (2)	0.44% (65)
47-Lot-et-Garonne	0.39% (11)	0.40% (59)	973-Guyane	0.18% (5)	0.32% (48)
48-Lozère	0.04% (1)	0.14% (21)	974-La Réunion	2.14% (60)	1.45% (214)
49-Maine-et-Loire	1.64% (46)	0.97% (144)	976-Mayotte	0.00% (0)	0.06% (9)

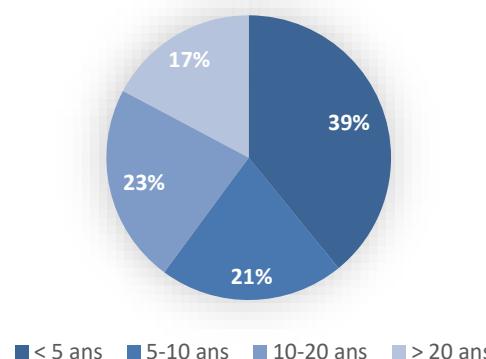


3.1.2 Caractéristiques professionnelles des psychomotriciens

- Début d'exercice

Les psychomotriciens ayant répondu à l'enquête ont une ancienneté dans la profession variable : de moins de 5 ans d'activité à plus de 20 ans d'activité (Figure 3). Soixante pourcents de l'échantillon est constitué de professionnel ayant moins de 10 années d'exercice (60%).

Figure 3 : Répartition des psychomotriciens selon l'ancienneté dans la profession

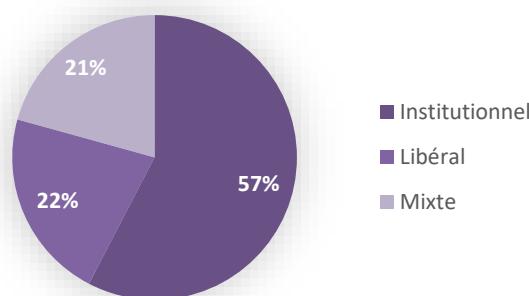


- Mode d'exercice

L'échantillon est majoritairement représenté par des professionnels exerçant en institution (57%) (Figure 4). Parmi ceux-ci 49.8% exercent en établissement privé, 44.3% en établissement public et 6% ont une activité dans des établissements publics et privés.

43% des psychomotriciens ont une activité libérale, qu'elle soit associée ou non à une activité institutionnelle. Ce pourcentage est supérieur à celui de la DREES concernant la répartition des professionnels en 2024, puisque les libéraux (activité mixte ou libérale seule) représentent 31.8% des professionnels.

Figure 4 : Mode d'exercice des psychomotriciens de l'échantillon



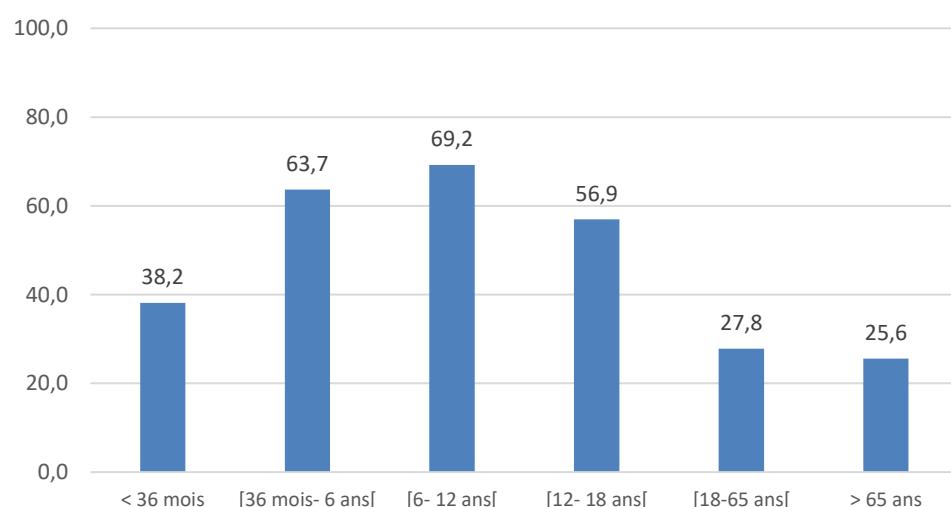


- Population concernée

69,2% des psychomotriciens enquêtés exercent auprès d'enfants de 6 à 12 ans, 63.7% auprès d'enfants de 3 à 6 ans et 56,9% auprès d'adolescents (Figure 5). 53.4% exercent auprès d'adultes ou de personnes âgées de plus de 65 ans. 38,2% sont concernés par de jeunes enfants de moins de 3 ans.

Ils exercent majoritairement auprès de personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (78.4%) (Figure 6). Le suivi de jeunes enfants sans précision sur la psychopathologie ou les difficultés représente 48.6% de l'activité des psychomotriciens enquêtés. Les troubles psychiatriques représentent 46.3% des patients suivis par les psychomotriciens enquêtés. Les autres publics auprès desquels les psychomotriciens exercent sont présentés dans la figure 7.

Figure 5 : Répartition des tranches d'âge auprès desquelles les psychomotriciens interviennent (%)



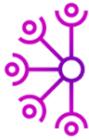
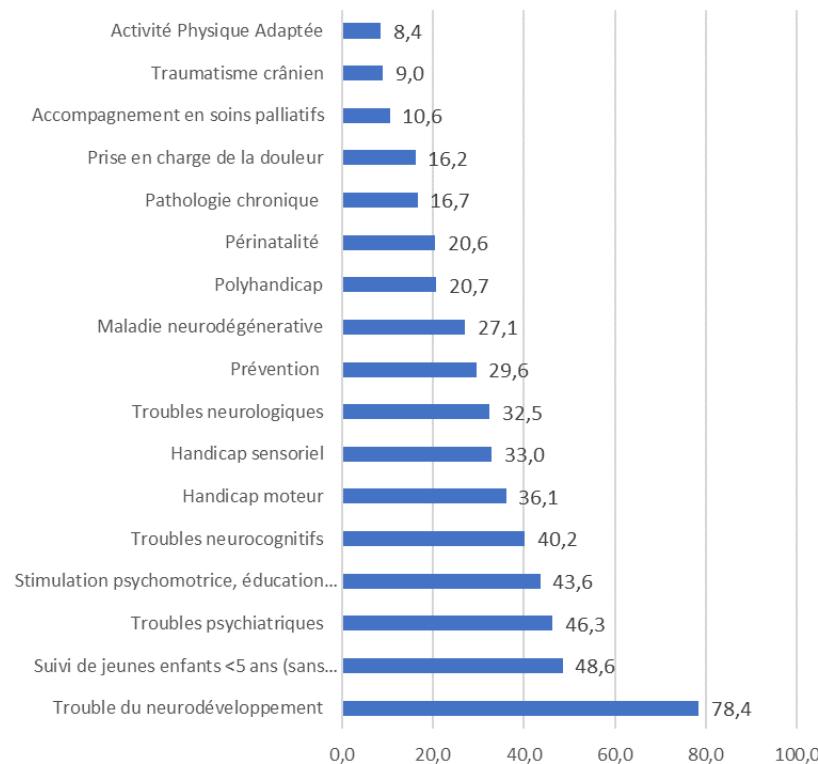


Figure 6 : Répartition en pourcentage des pathologies ou domaines d'intervention auprès desquelles les psychomotriciens exercent (%)





3.2 Connaissance des obligations DPC et de l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu (ANDPC)

51% des professionnels (n=1431) déclarent connaître leurs obligations de DPC. Ces connaissances leur ont été délivrées en majorité au cours de leurs études (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des moyens d'information aux obligations DPC

Moyens d'information % (n)	
Au cours de vos études	19.5 % (547)
Les syndicats ou associations nationales professionnelles	14.6 % (408)
Vos collègues psychomotriciens	14.5% (406)
Vous avez appris cette obligation seul	12.8% (359)
Votre institution	8.8% (247)
Le CNPP	8.1% (228)
Vos collègues médecins, paramédicaux	3.1% (88)

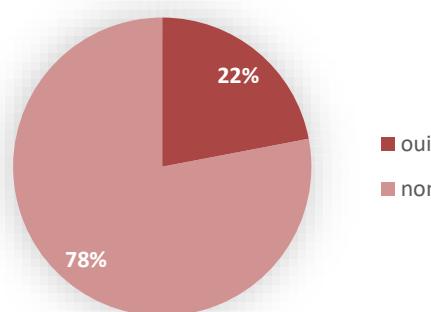
Parmi les 49% des professionnels (n=1373) ne connaissant pas leurs obligations DPC, 43.5% ont moins de 5 ans d'exercice, 21.6% ont entre 5 et 10 ans d'exercice, 20.3% ont entre 10 et 20 ans d'exercice et 14.6% exerçant depuis plus de 20 ans.

Ces professionnels exercent pour 63,9% en institution (46.5% publique et 48.4% privée).

Concernant la connaissance de l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu, 78% des professionnels enquêtés déclarent ne pas connaître l'ANDPC (Figure 7).

71% des professionnels enquêtés déclarent ne pas savoir reconnaître si une formation est DPC.

Figure 7 : Répartition des connaissances de l'ANDPC par les psychomotriciens (%)





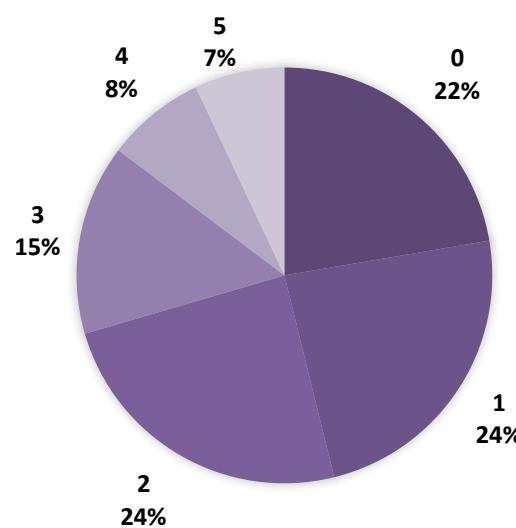
3.3 Actions de formation entre 2020 et 2022

3.3.1 Formations réalisées

78% des professionnels enquêtés (n=2179) ont réalisé des formations entre 2020 et 2022.

Parmi ceux-ci, 24% ont réalisés 1 formation, 24% ont réalisé 2 formations et 30% ont réalisé 3 formations ou plus. (Figure 8).

Figure 8 : Nombre de formation réalisés entre 2020 et 2022



Parmi les formations réalisées par ces 2179 professionnels, 42% des formations réalisées entre 2020 et 2022 étaient des formations DPC, 23% n'étaient pas des formations DPC et 35% des professionnels ayant réalisé une action de formation déclarent ne pas savoir si la ou les formations réalisées étaient DPC.

3.3.2 Formations refusées

Parmi les professionnels en institution (n=2230), 55% (n=1227) ont eu au moins 1 formation de refusées entre 2020 et 2022 (Figure 9). Ils sont 12% (n= 275) à avoir eu plus de 2 formations refusées.

Parmi ces formations refusées, 36% des professionnels déclarent ne pas savoir si la formation demandée était DPC. Par ailleurs, 43,5% des professionnels déclarent que les formations demandées étaient DPC (figure 10).



Figure 9 : Nombre de formations refusées entre 2020 et 2022 chez les professionnels en institution (%)

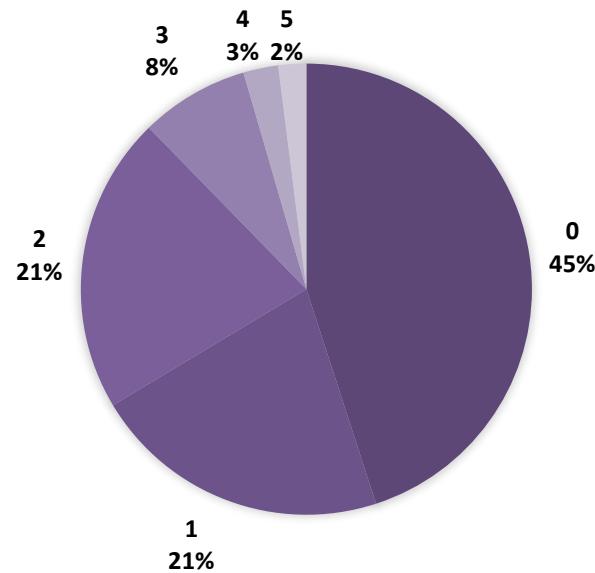
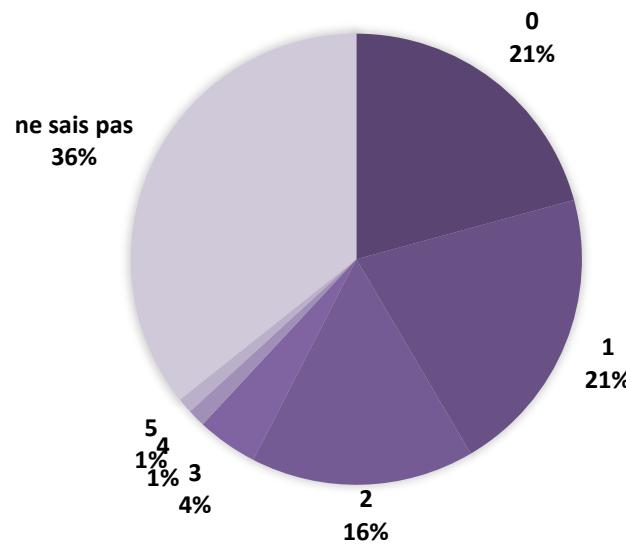


Figure 10 : Nombre de formations DPC refusées entre 2020 et 2022 chez les professionnels en institution (%)



3.3.3 Formations imposées par une institution

- Pourcentage et nature des formations imposées entre 2020 et 2022 :

Parmi les professionnels en institution (n=2230), 44% ont eu une formation imposée par leur institution (n=973), parmi lesquelles 35% (n=344) étaient une formation DPC et 65% de ces formations imposées n'étaient donc pas DPC (n=629)

- Profil des professionnels ayant eu une formation non DPC imposée, entre 2020 et 2022 :



Parmi les 629 professionnels qui ont eu une formation non DPC imposée, nous pouvons analyser les données de 525 professionnels (104 données manquantes).

Parmi ceux-ci, 34% (n=181) n'avaient pas réalisé de formation DPC entre 2020 et 2022 et 42% (n=220) ne savaient pas si leurs précédentes actions de formation étaient DPC.

- Profil des professionnels ayant eu une formation DPC imposée DPC, entre 2020 et 2022 :

Parmi les 344 professionnels qui ont eu une formation DPC imposée, nous pouvons analyser les données de 310 professionnels (34 données manquantes).

Parmi ceux-ci, 7% (n=23) n'avaient pas réalisé de formation DPC entre 2020 et 2022 et 32% (n=100) ne savais pas si leurs précédentes actions de formation étaient DPC.

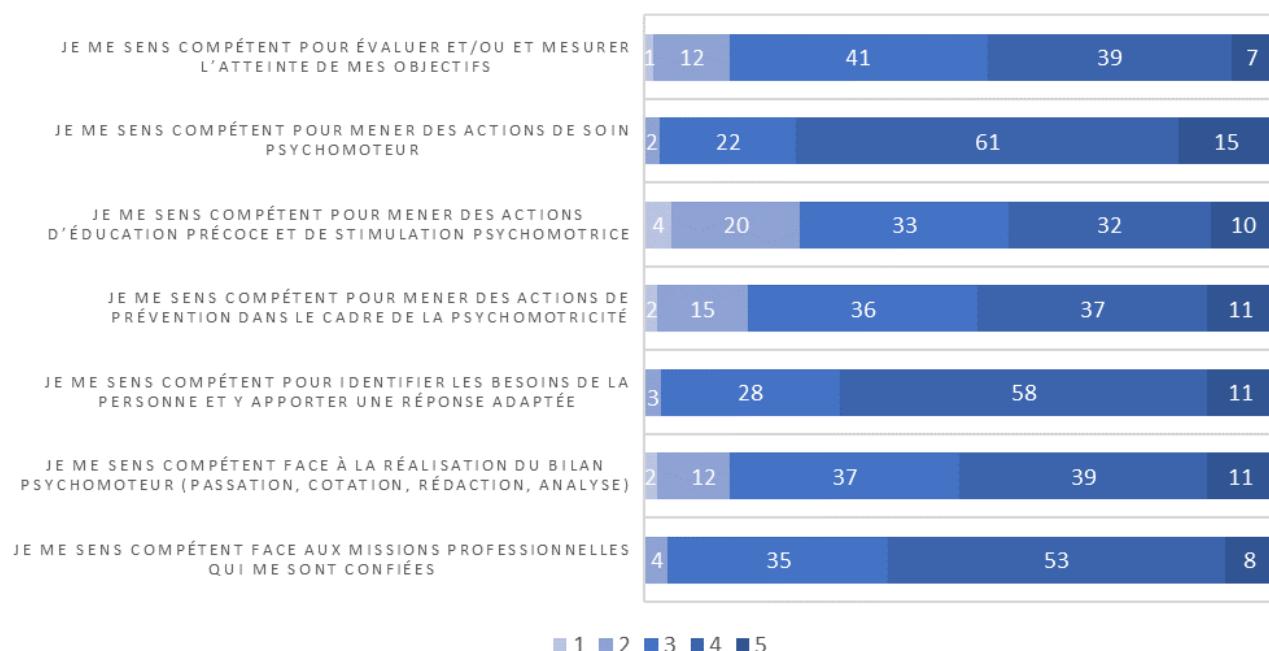


3.4 Perception des compétences face aux missions professionnelles

Les résultats suivants se rapportent à la perception des psychomotriciens enquêtés face à leurs différentes missions professionnelles. L'évaluation a été réalisée selon une échelle de Likert en 5 points allant de 1 (pas du tout) à 5 (beaucoup).

Si l'on considère comme compétences perçues faibles les scores 1 et 2, comme compétences perçues modérées le score 3, et comme compétences perçues fortes les scores 4 et 5, alors c'est dans le fait de mener des actions de soins psychomoteurs que les professionnels se perçoivent les plus compétent (figure 11).

Figure 11 : Répartition du niveau de compétence perçue (%) en fonction des missions professionnelles (1 pas du tout à 5 beaucoup)



Des fortes compétences sont perçues :

- Par 76% des psychomotriciens pour mener des actions de soin psychomoteur
- Par 69% des psychomotriciens pour identifier les besoins de la personne et y apporter une réponse adaptée
- Par 61% des psychomotriciens pour faire face, globalement, aux missions professionnelles qui leurs sont confiées
- Par 50% des psychomotriciens pour réaliser un bilan psychomoteur
- Par 47% des psychomotriciens pour mener des actions de prévention dans le cadre de la psychomotricité
- Par 46% des psychomotriciens pour évaluer et/ou mesurer l'atteinte de leurs objectifs



- Par 42% des psychomotriciens pour mener des actions d'éducation précoce de soin psychomoteur.

Au contraire, 25% des psychomotriciens perçoivent comme faibles leurs compétences pour mener des actions d'éducation précoce de soin psychomoteur. Ils sont 17% à percevoir des compétences faibles pour mener des actions de prévention dans le cadre de la psychomotricité, 14% pour évaluer et/ou mesurer l'atteinte de leurs objectifs et 14% pour réaliser un bilan psychomoteur.

Le tableau 5 représente les compétences perçues en moyenne par les psychomotriciens enquêtés face à leurs missions professionnelles.

Tableau 5 : Perception moyenne des psychomotriciens face à leur mission professionnelle

		Je me sens compétent face à la réalisation du bilan psychomoteur aux missions professionnelles qui me sont confiées	Je me sens compétent pour identifier les besoins de la personne et y apporter une réponse adaptée	Je me sens compétent pour prévention dans le cadre de la psychomotricité	Je me sens compétent pour mener des actions d'éducation précoce et de stimulation psychomotrice	Je me sens compétent pour mener des actions de soin psychomoteur	Je me sens compétent pour évaluer et/ou et mesurer l'atteinte de mes objectifs
N	Valide	2803	2803	2803	2803	2803	2803
	Manquant	1	1	1	1	1	1
Moyenne		3,64	3,45	3,76	3,39	3,23	3,88
Médiane		4,00	3,00	4,00	3,00	3,00	4,00
Ecart type		,691	,895	,677	,927	1,019	,682
Percentiles	25	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	4,00
	50	4,00	3,00	4,00	3,00	3,00	4,00
	75	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00



3.5 Besoins en formation professionnelle continue

Les résultats suivants se rapportent aux besoins en formation professionnelle des psychomotriciens enquêtés.

L'évaluation a été réalisé selon une échelle de Likert en 5 points allant de 1 (aucun besoin) à 5 (besoin très fort).



3.5.1 Besoins par domaine d'intervention

La figure 12 indique la répartition des besoins de formation professionnelle par domaine d'intervention : prévention, éducation psychomotrice, éducation thérapeutique du patient, soin.

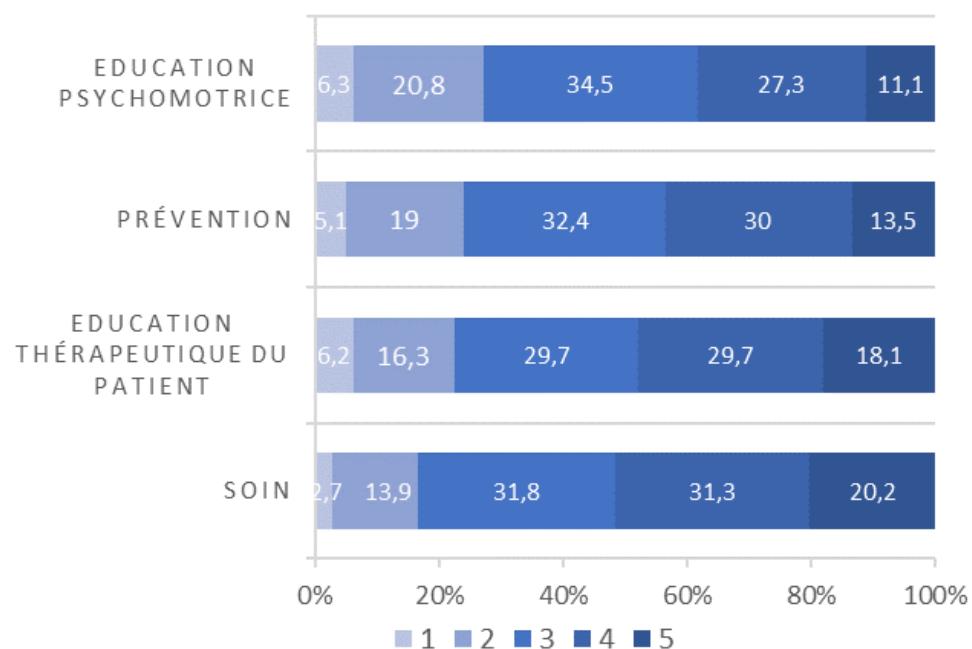
Si l'on considère comme besoins faibles les scores 1 et 2, comme besoins modérés le score 3, et comme besoins forts les scores 4 et 5, alors c'est dans le domaine du soin que les besoins sont les plus forts.

Pour l'ensemble des domaines entre 30% et 35% des professionnels estiment avoir des besoins de formation modérés.

Concernant les besoins importants de formation professionnelle, 38% des professionnels estiment avoir des besoins forts dans le domaine de l'éducation psychomotrice, 44% dans le domaine de la prévention, 48% dans le domaine de l'éducation thérapeutique du patient et 51% dans le domaine du soin (figure 12).

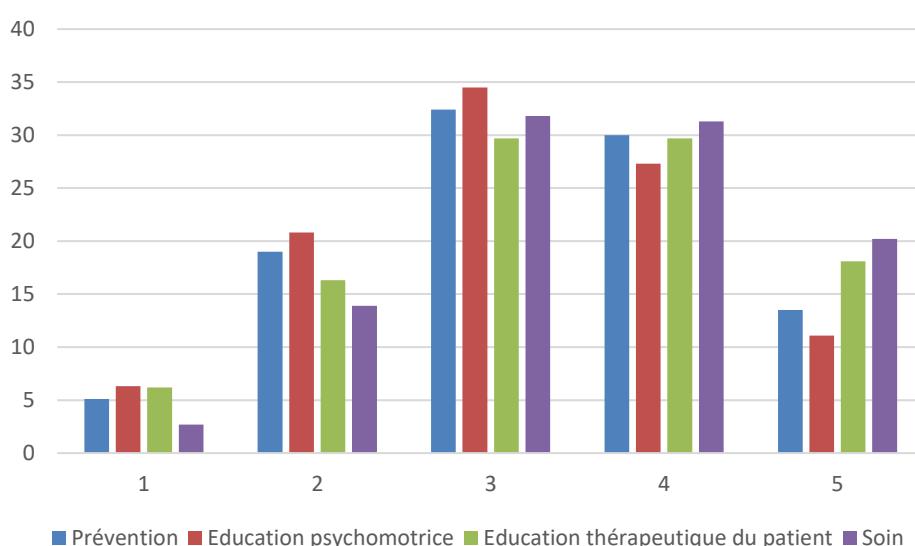


Figure 12: Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle par domaine d'intervention (%) (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)



La figure 13 illustre le fort besoin de formation professionnel dans chacun des domaines d'intervention des psychomotriciens.

Figure 13: Répartition des besoins par domaines en fonction du niveau de besoin en formation professionnelle (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)





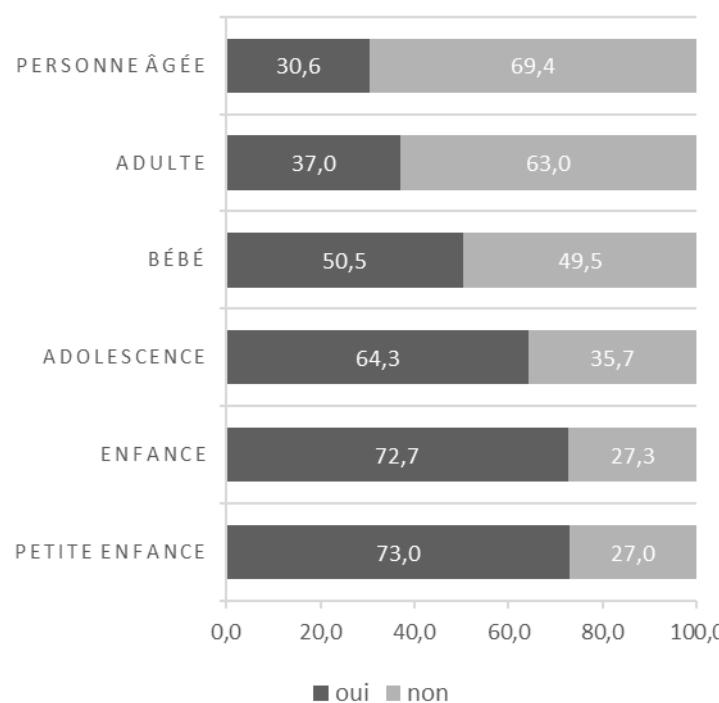
3.5.2 Besoin par tranches d'âge

La figure 14 indique la répartition des besoins de formation professionnelle par tranche d'âge. Les besoins majoritairement exprimés concernent la petite enfance (74,3%, n=2083), l'enfance (73.8%, n=2069) et l'adolescence (65%, n=1823).

69% (n=1928) des psychomotriciens enquêtés déclarent ne pas avoir de besoin de formation professionnelle concernant la personne âgée et 62% (n=1750) concernant la tranche d'âge « adulte ».

Les réponses sont équilibrées concernant la tranche d'âge « bébé ». 51% des professionnels estiment avoir besoin de formation professionnelle continue concernant les bébés alors que 49% n'exprime pas avoir ce besoin.

Figure 14 : Répartition des professionnels (%) exprimant ou non un besoin de formation professionnelle par tranches d'âge



Les analyses suivantes concernent le niveau en besoin de formation professionnelle par tranche d'âge, chez les psychomotriciens ayant indiqué un besoin.

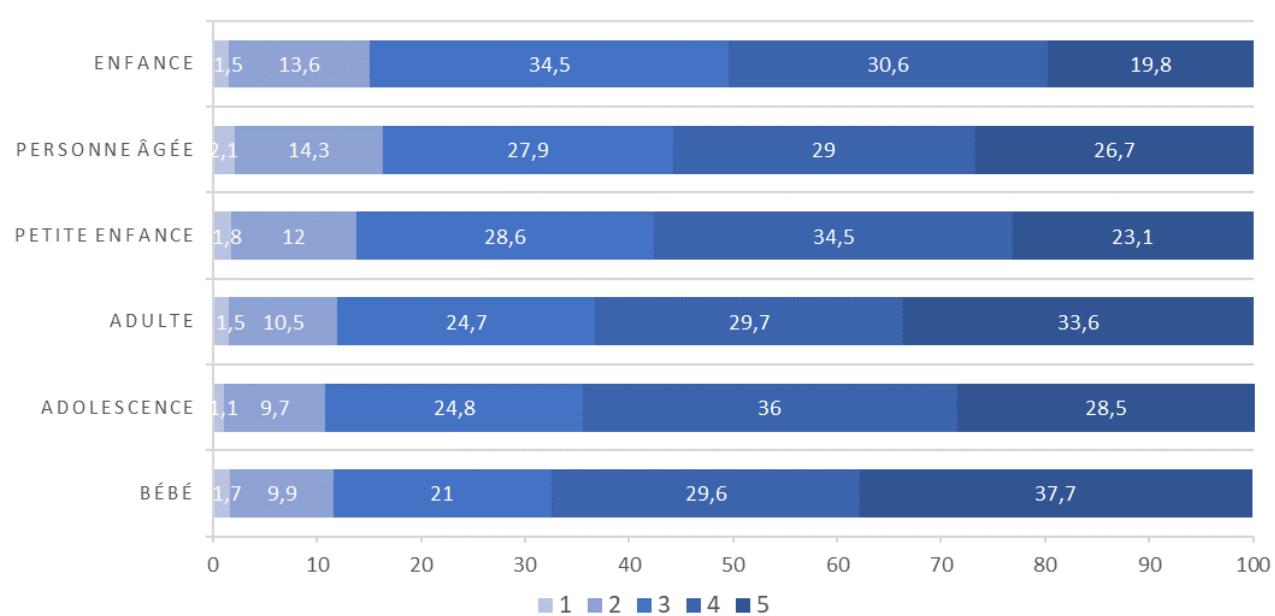
Si l'on considère comme besoins faibles les scores 1 et 2, comme besoins modérés le score 3, et comme besoins forts les scores 4 et 5, alors c'est dans la tranche d'âge « bébés » que les besoins sont les plus forts.



Pour l'ensemble des tranches d'âge entre 21% (bébé) et 34% (enfance) des professionnels estiment avoir des besoins de formation modérés.

Concernant les besoins importants de formation professionnelle, 67% des professionnels estiment avoir des besoins forts concernant les bébés, 64% concernant les adolescents, 63% concernant les adultes, 58% concernant la petite enfance et 56% concernant les personnes âgées (figure 15 et 16).

Figure 15 : Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle, par tranche d'âge (%) (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)

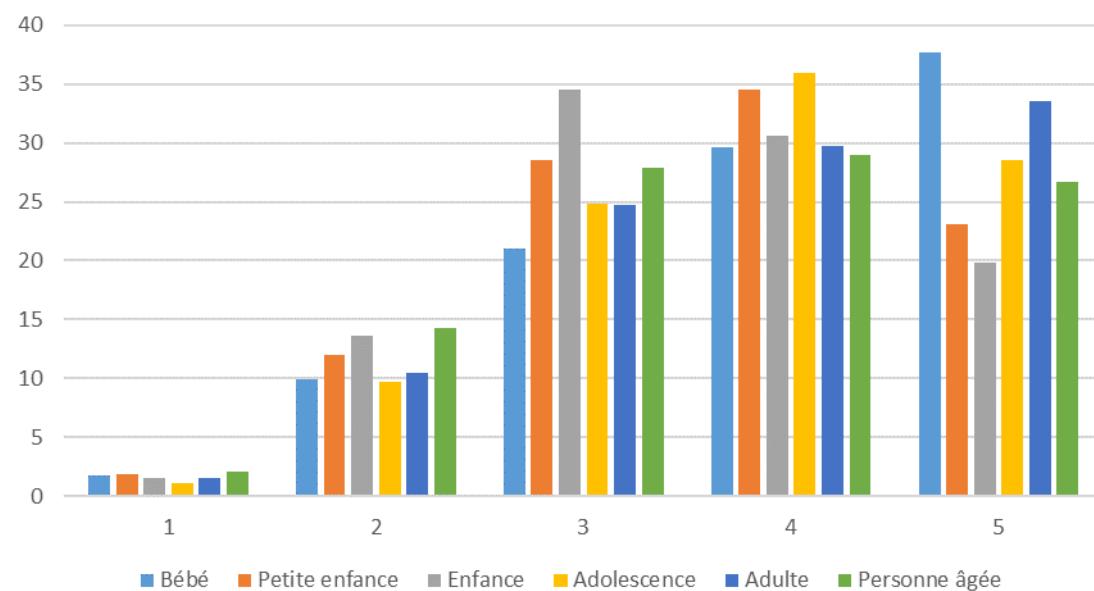


Ainsi pour chacune de ces tranches d'âge plus de 50% des besoins en formation professionnelle exprimés sont des besoins forts à très forts.

La figure 16 illustre le fort besoin de formation professionnel dans chacune des populations d'intervention des psychomotriciens.



Figure 16 : Répartition des besoins par population (tranche d'âge) en fonction du niveau de besoin en formation professionnelle (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)



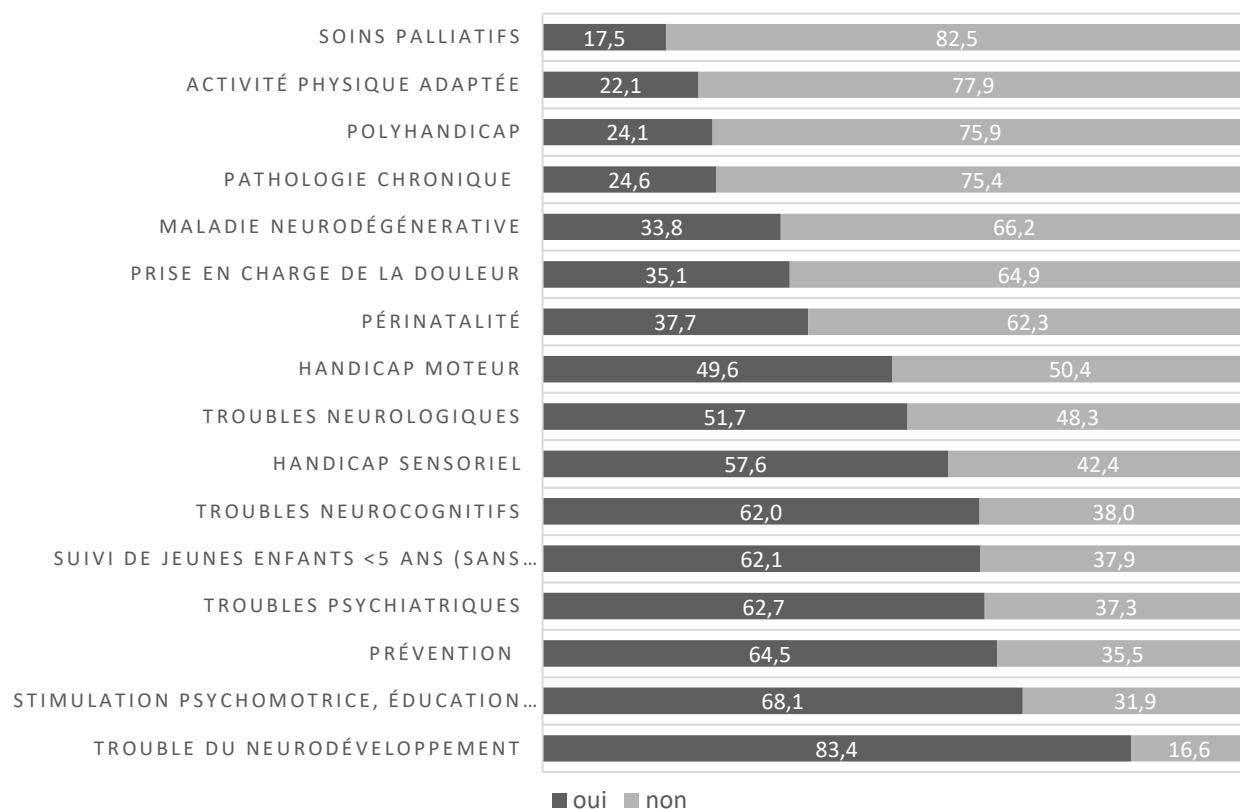


3.5.3 Besoins par pathologie/population

La figure 17 indique la répartition des besoins de formation professionnelle par pathologie ou population. Les besoins majoritairement exprimés concernent les troubles du neurodéveloppement (85,2%, n=2389). Plus de 50% des psychomotriciens enquêtés ont mentionné un besoin de formation dans les domaines suivants :

- Trouble du neurodéveloppement
- Stimulation psychomotrice, éducation psychomotrice
- Prévention
- Troubles psychiatriques
- Suivi de jeunes enfants <5 ans (sans diagnostic)
- Troubles neurocognitifs
- Handicap sensoriel
- Troubles neurologiques
- Handicap moteur

Figure 17: Répartition des professionnels (%) exprimant ou non un besoin de formation professionnelle par pathologie/population





Les analyses suivantes concernent le niveau en besoin de formation professionnelle par pathologie ou population, chez les psychomotriciens ayant indiqué un besoin.

Si l'on considère comme besoins faibles les scores 1 et 2, comme besoins modérés le score 3, et comme besoins forts les scores 4 et 5, alors c'est dans le domaine des soins palliatifs que les besoins sont les plus forts.

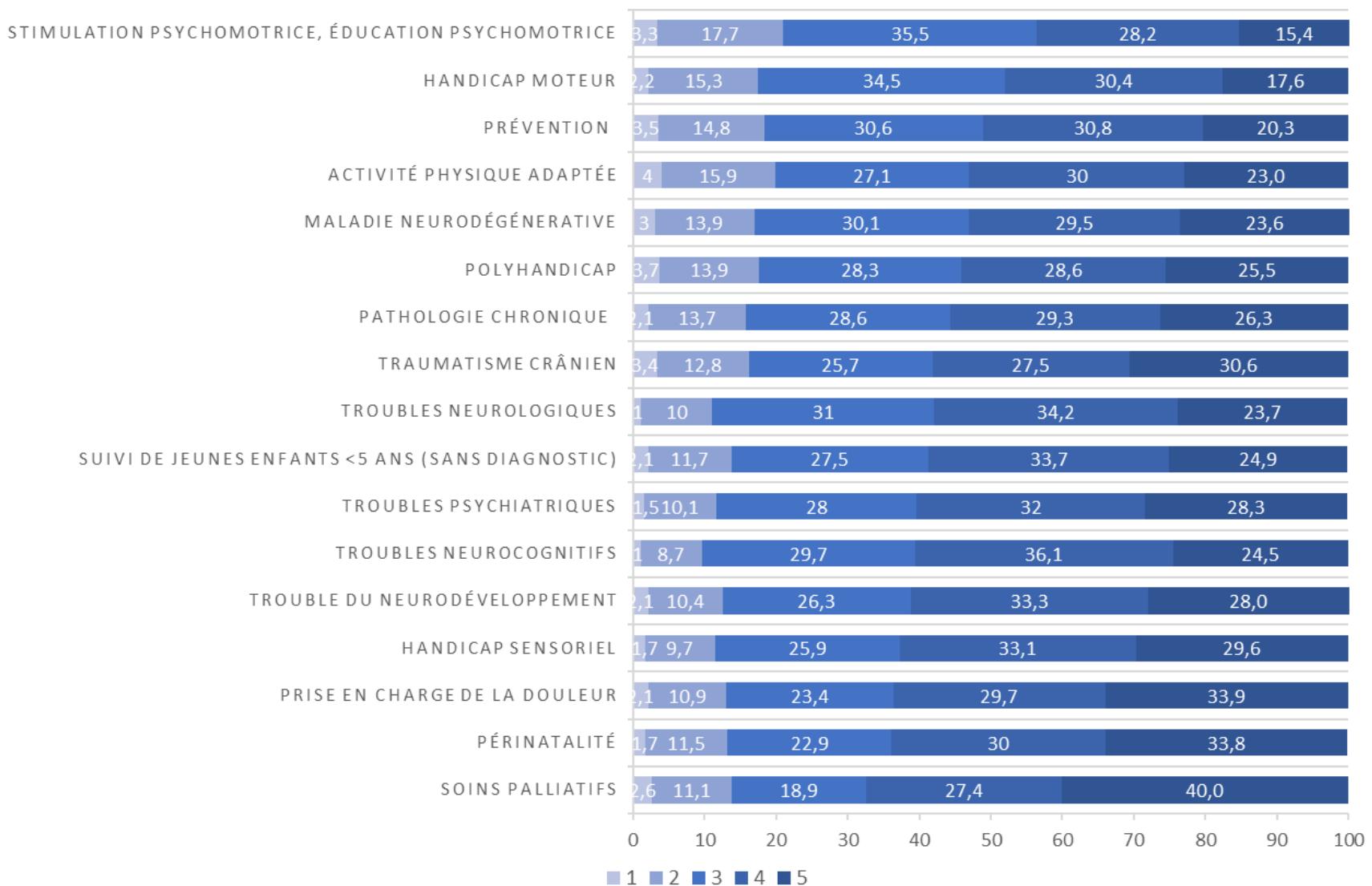
Pour l'ensemble des domaines de pathologie/population entre 19% (soins palliatifs) et 35% (stimulation et éducation psychomotrice) des professionnels estiment avoir des besoins de formation modérés (figure 18).

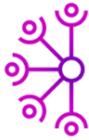
Concernant les besoins importants de formation professionnelle :

- 67% des professionnels estiment avoir des besoins forts concernant les soins palliatifs,
- 64% concernant la périnatalité,
- 64% concernant la prise en charge de la douleur,
- 63% concernant le handicap sensoriel
- 61% concernant les troubles du neurodéveloppement
- 61% concernant les troubles neurocognitifs
- 60% concernant les troubles psychiatriques
- 59% concernant le suivi de jeunes enfants
- 58% concernant les traumatismes crâniens
- 56% concernant les pathologies chroniques
- 54% concernant le polyhandicap
- 53% concernant les maladies neurodégénératives
- 53% concernant l'activité physique adaptée
- 51% concernant la prévention

La figure 18, montre que le niveau de besoin est élevé pour chacune des populations auprès desquelles interviennent les psychomotriciens.

Figure 18: Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle, par population (%) (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)





L'analyse du besoin de formation professionnelle (figure 17) et du niveau de besoin (figure 18) montre les résultats suivants :

- Parmi les 83% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation sur les troubles du neurodéveloppement, 61% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 68% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant la stimulation psychomotrice, éducation psychomotrice, 44% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 64% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant la prévention, 51% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 63% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant les troubles psychiatriques, 60% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 62% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant le suivi de jeunes enfants <5 ans (sans diagnostic), 59% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 62% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant les troubles neurocognitifs, 61% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 58% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant les troubles sensoriels, 63% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 52% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant les troubles neurologiques, 58% indiquent que ce besoin est élevé
- Parmi les 50% de psychomotriciens ayant mentionné un besoin de formation concernant le handicap moteur, 48% indiquent que ce besoin est élevé.

Les domaines comme les soins palliatifs, la prise en charge de la douleur et la périnatalité dont les besoins sont plus faiblement mentionnés par les psychomotriciens enquêtés, représentent pourtant le niveau de besoin le plus important.



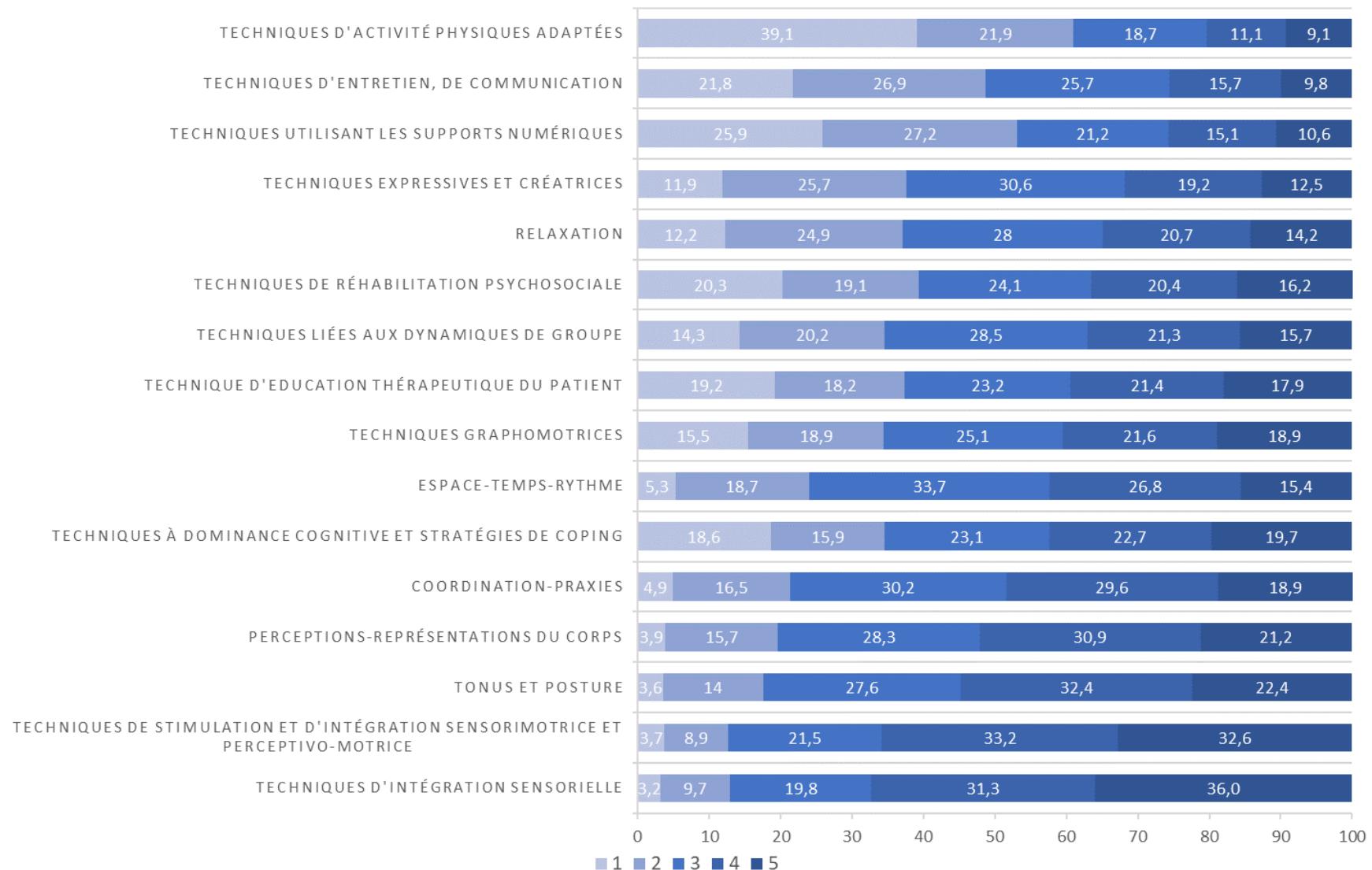
3.5.4 Besoins par fonctions ou techniques

La figure 19 indique la répartition des besoins de formation professionnelle par fonctions psychomotrices ou techniques.

Si l'on considère comme besoins faibles les scores 1 et 2, comme besoins modérés le score 3, et comme besoins forts les scores 4 et 5, alors ce sont les techniques d'intégration sensorielle pour lesquelles les besoins sont les plus forts.

Les besoins majoritairement exprimés concernent les techniques d'intégration sensorielle (67.3%), les techniques de stimulation et d'intégration sensorimotrice et perceptivo-motrice (65.8%), le tonus (54.8%), et les perceptions et représentations du corps (52,1%) (figure 19).

Figure 19: Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle, par fonction ou technique (%) (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)





3.6 Domaines de l'exercice de la profession dans lesquels les psychomotriciens estiment qu'ils doivent être davantage formés

Dans le chapitre 3.5, nous avons décrit les besoins en formation professionnelle par domaine d'intervention, par tranche d'âge et par population.

Nous avons identifié les besoins et les niveaux de besoin associés. Toutefois, nous avons pu voir que le niveau de besoin pouvait être élevé dans des domaines où peu de psychomotriciens exprimaient un besoin de formation. Par exemple peu de professionnels (18%) expriment un besoin de formation dans le domaine des soins palliatifs, pourtant lorsque ce besoin est exprimé le niveau de besoin est fort (67%). Cette observation s'explique par la variabilité des champs d'intervention professionnelle des psychomotriciens enquêtés.

Ainsi, bien que 10% des missions professionnelles déclarées concernent l'accompagnement en soins palliatifs, ce domaine d'intervention requiert un fort besoin de formation professionnelle continue.

Une synthèse des besoins en formation professionnelle est présentée dans les paragraphes suivants en tenant compte à la fois des domaines plébiscités et de leur niveau de besoin mais également des domaines moins plébiscités pour lesquels le niveau de besoin est pourtant élevé.

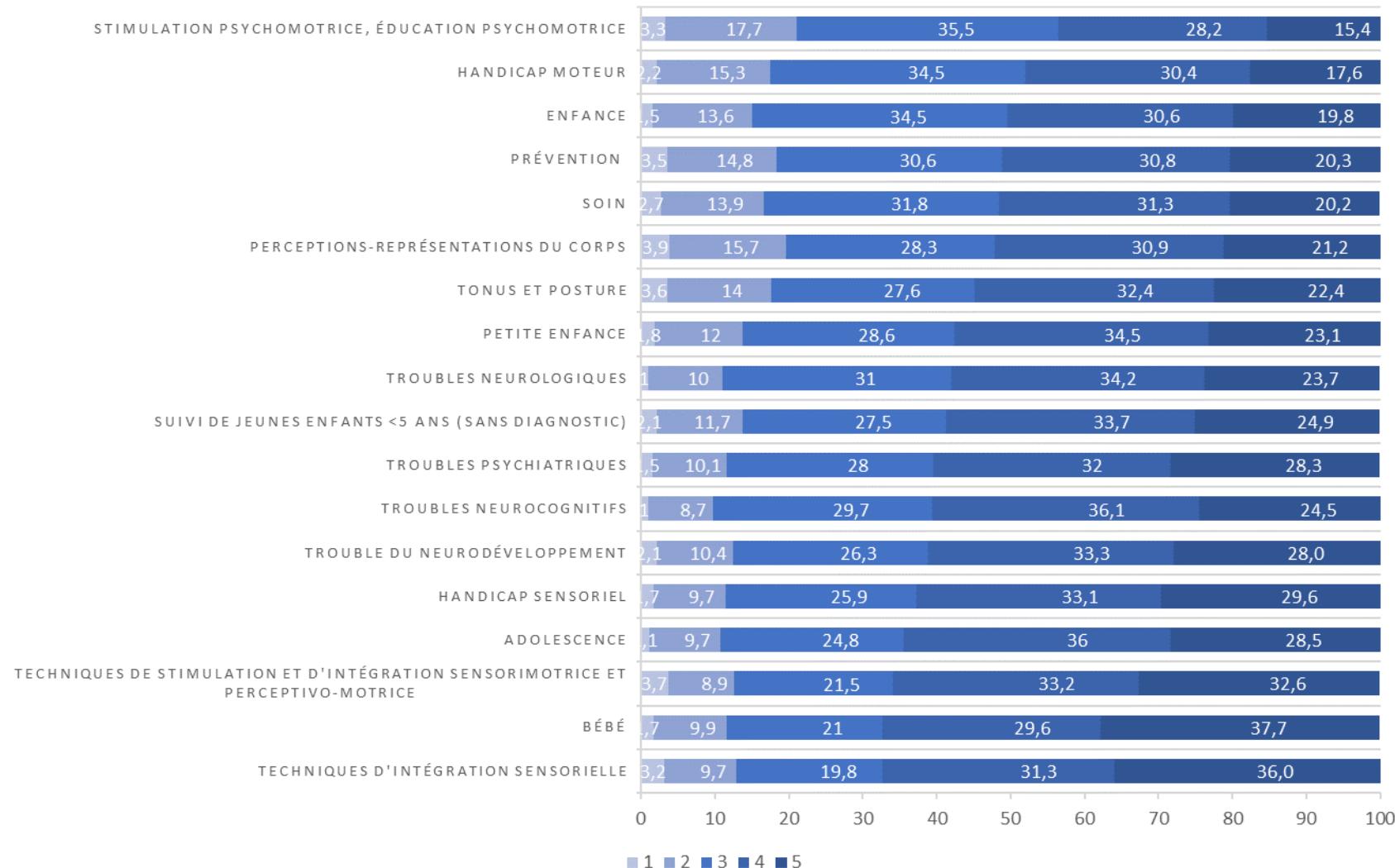
3.6.1 Domaines d'intervention les plus plébiscités

Dans cette synthèse, sont considérés les 18 domaines dans lesquels plus de 50% des psychomotriciens enquêtés expriment un besoin de formation professionnelle.

La figure 20 présente ces domaines et le niveau de besoin en pourcentage, associé à chacun de ces domaines.

Pour l'ensemble de ces domaines, les psychomotriciens enquêtés indiquent un fort besoin de formation allant de 44% à 67%.

Figure 20: Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle en fonction des domaines les plus plébiscités par les psychomotriciens (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)





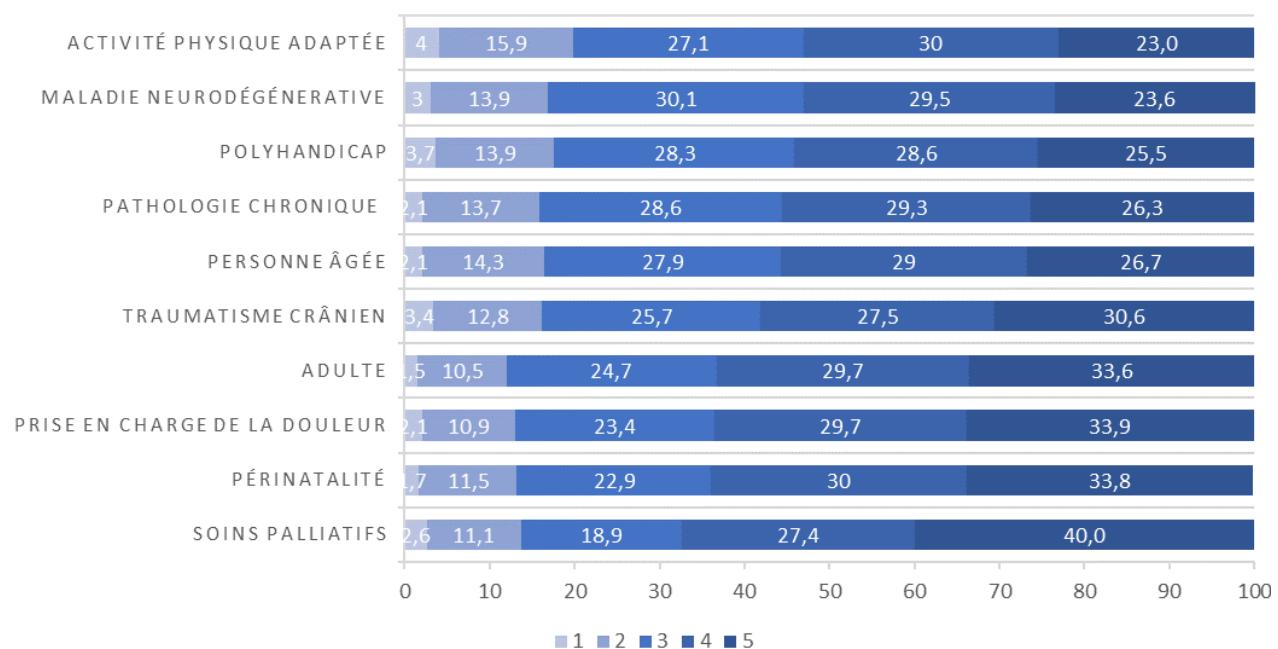
3.6.2 Domaines d'intervention les moins plébiscités

Dans cette synthèse, sont considérés les 10 domaines dans lesquels moins de 50% des psychomotriciens enquêtés expriment un besoin de formation professionnelle.

La figure 21 présente ces 10 domaines et le niveau de besoin en pourcentage associé à chacun de ces domaines.

Pour l'ensemble de ces domaines, les psychomotriciens enquêtés indiquent un fort besoin de formation allant de 53% à 67%.

Figure 21: Répartition du niveau de besoin en formation professionnelle en fonction des domaines les moins plébiscités par les psychomotriciens (1 aucun besoin à 5 besoin très fort)





3.7 Caractéristiques des professionnels en fonction des besoins de formation professionnelle

Dans cette partie, une analyse du profil des psychomotriciens enquêtés est réalisée par domaine d'intervention plébiscité.

Concernant les domaines les plus plébiscités, les besoins de formations sont exprimés de façon majoritaire par de jeunes professionnels (< 5 ans de formation) exerçant en institution (Tableau 6), ce quel que soit le domaine.

Tableau 6 : Caractéristiques des professionnels en fonction de leurs besoins en formation professionnelle : début et mode d'exercice (%)

		Techniques d'intégration sensorielle	Bébé	Technique de stimulation et d'intégration sensorielle	Adolescents	Handicap sensoriel	TND	Troubles neurocognitifs	Troubles psychiatriques	Suivi jeunes enfants < 5ans	Troubles neurologiques	Petite enfance	Tonus et Posture	Perceptions et représentation du corps	Soins	Prévention	Enfance	Handicap moteur	Stimulation / Education psychomotrice
Début d'exercice	< 5 ans	42,1	38,5	42,2	40,9	46,3	41,5	38,8	41,8	41,2	40	43,5	40,4	44,8	43,1	46,4	42	43,5	46,1
	5-10 ans	22,4	25,4	22,3	20,7	24,1	22	22,8	22,5	22,3	24,9	23,1	22,7	21,5	22,3	22,8	22,1	25,1	23,9
	10-20 ans	22,2	24,1	22,6	23,7	18,3	21,4	22,5	22,5	21,4	21	20,8	23,8	21,1	21,4	18,9	21,6	21,3	19,7
	> 20 ans	13,4	12,1	13	14,8	11,3	15	15,9	13,2	15,1	14,1	12,6	13,1	12,6	13,2	11,9	14,3	10,1	10,2
Mode d'exercice	Institutionnel	56,3	38,9	58	51,9	57	52,8	56,8	65,8	40,9	60,6	46,5	57,4	63,5	60,8	55,8	50,5	60,4	51,1
	Libéral	22	30,1	20,9	24,5	22,3	23,8	21,2	14,6	29,6	19,1	26	21	17,3	18,4	19,9	24,4	19,5	23,4
	Mixte	21,7	31	21,1	23,5	20,7	23,4	22	19,7	29,4	20,3	27,6	21,6	19,3	20,8	24,3	25,1	20,1	25,6



3.7.1 Techniques d'intégration sensorielle

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les techniques d'intégration sensorielle exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (71,5%) et de 36 mois à 6 ans (65%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (80.9%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (49,7%) (Tableau 7).

3.7.2 Bébé

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les bébés exercent principalement avec des enfants de 36 mois à 6 ans (84.7%) et de 6 à 12 ans (76,7%), avec des personnes ayant des troubles du neuro-développement (87.8%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (73%) (Tableau 7).

3.7.3 Techniques de stimulation et d'intégration sensorimotrice et perceptivo-motrice

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les techniques de stimulation et d'intégration sensorimotrice et perceptivo-motrice exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (71.5%) et de 36 mois à 6 ans (64.6%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (80.9%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (49.2%) (Tableau 7).

3.7.4 Adolescence

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les adolescents exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (89.4%) et de 12 ans à 18 ans (84.5%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (90.9%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (52.2%) (Tableau 7).

3.7.5 Handicap sensoriel

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant le handicap sensoriel exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (68.5%) et de 36 mois à 6 ans



(64%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (77.7%) des troubles sensoriels (52.8%) (Tableau 7).

3.7.6 Trouble du neurodéveloppement

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les troubles du neurodéveloppement exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (79.7%) et de 36 mois à 6 ans (70.5%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (90.9%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (54.3%) (Tableau 7).

3.7.7 Troubles neurocognitifs

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les troubles neurocognitifs exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (64.4%) et de 36 mois à 6 ans (59.6%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (74.8%) ou des troubles neurocognitifs (58.6%) (Tableau 7).

3.7.8 Troubles psychiatriques

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les troubles psychiatriques exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (65.6%) et de 12 ans à 18 ans (56.5%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (75%) des troubles psychiatriques (72%) (Tableau 7).

3.7.9 Suivi de jeunes enfants <5 ans

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les suivis de jeunes enfants exercent principalement avec des enfants de 36 mois à 6 ans (84.1%) et de 6 à 12 ans (82%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (91.5%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (71.3%) (Tableau 7).

3.7.10 Troubles neurologiques

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les troubles neurologiques exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (58.1%) et de 36 mois à 6



ans (54.3%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (69.3%) ou des troubles neurologiques (56.9%) (Tableau 7).

3.7.11 Petite enfance

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant la petite enfance exercent principalement avec des enfants de 36 mois à 6 ans (84%) et de 6 à 12 ans (82,9%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (91.7%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (62.5%) (Tableau 7).

3.7.12 Tonus et posture

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les thèmes tonus et posture exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (70%) et de 36 mois à 6 ans (64.1%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (79%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (48.8%) (Tableau 7).

3.7.13 Perceptions et représentations du corps

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les perceptions et représentations du corps exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (65.7%) et de 36 mois à 6 ans (57.9%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (74.8%) ou des troubles psychiatriques (48.3%) (Tableau 7).

3.7.14 Soin

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant les soins exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (67.6%) et de 36 mois à 6 ans (62.6%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (77.2%) ou des troubles psychiatriques (48.2%) (Tableau 7).

3.7.15 Prévention

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant la prévention exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (68.5%) et de 36 mois à 6 ans



(63.2%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (78.2%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (48.7%) (Tableau 7).

3.7.16 Enfance

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant l'enfance exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (93.1%) et de 36 mois à 6 ans (74.7%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (93.2%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (53.6%) (Tableau 7).

3.7.17 Handicap moteur

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant le handicap moteur exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (60.4%) et de 36 mois à 6 ans (59.8%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (72.4%) ou avec un handicap moteur (67.4%) (Tableau 7).

3.7.18 Stimulation psychomotrice, éducation psychomotrice

Les psychomotriciens enquêtés dont les besoins de formations s'expriment concernant la stimulation et/ou l'éducation psychomotrice exercent principalement avec des enfants de 6 à 12 ans (74.6%) et de 36 mois à 6 ans (69.6%), avec des personnes ayant des troubles du neurodéveloppement (83.6%) ou suivent des jeunes enfants de moins de 5 ans sans trouble (56.1%) (Tableau 7).

Tableau 7 : Caractéristiques des professionnels en fonction de leurs besoins en formation professionnelle : population d'exercice (%)

	Techniques d'intégration sensorielle	Bébé	Technique de stimulation et d'intégration sensorielle																
			Adolescents	Handicap sensoriel	Trouble du neurodéveloppement	Troubles neurocognitifs	Troubles psychiatriques	Suivi jeunes enfants < 5 ans	Troubles neurologiques	Petite enfance	Tonus et Posture	Perceptions et représentation du corps	Soins	Prévention	Enfance	Handicap moteur	Stimulation/ Education psychomotrice		
Population/ tranche d'âge	< 36 mois	37,9	65,1	37	35,6	38,3	39,7	35,4	26,9	49,7	36,4	44,5	36,3	31,8	36,1	35,1	35,6	40,2	38,9
	[36 mois- 6 ans[65	84,7	64,6	71,4	64	70,5	59,6	56	84,1	54,3	84	64,1	57,9	62,6	63,2	74,7	59,8	69,6
	[6- 12 ans[71,5	76,7	71,5	89,4	68,5	79,7	64,4	65,6	82	58,1	82,9	70	65,7	67,6	68,5	93,1	60,4	74,6
	[12- 18 ans[58,5	59,1	57,8	84,5	55,6	64,1	54,2	56,5	63,8	49	63,1	56,2	55,2	55,2	55,9	72,1	51,6	58,6
	[18-65 ans[26,8	21,6	26,1	25,6	27	23,5	27,2	32,3	22,5	32,1	20,3	27,1	30,9	26,9	27,4	20,3	30,8	25,6
	> 65 ans	24,2	18,2	24,2	17,1	25,8	16,1	31,7	29,2	16,8	38,2	16,3	24,5	27,6	25,4	27,4	14,8	31,1	22,5
Population/ pathologie	Trouble du neurodéveloppement	80,9	87,8	80,9	90,9	77,7	90,9	74,8	75	91,5	69,3	91,7	79	74,8	77,2	78,2	93,2	72,4	83,6
	Suivi de jeunes enfants <5 ans	49,7	73	49,2	52,2	47,1	54,3	46,3	42,3	71,3	45,2	62,5	48,8	42,2	47,2	48,7	53,6	46,2	56,1
	Troubles psychiatriques	45,1	41,6	45,7	50,1	40,7	45,1	44,8	72	46,5	45,8	43	46,6	48,3	48,2	47,8	45,9	39,3	45,6
	Stimulation/Education psychomotrice	45,7	58	45,8	45,9	47,3	47,4	45,8	41,8	56,9	47,1	50,5	44	39,5	41,8	44	46	47,8	55,5
	Troubles neurocognitifs	40,6	39,7	40,3	38,5	46,6	37,9	58,6	42,2	38,9	55,6	37,6	40,5	38,9	39,8	42,4	37,8	52,1	43,1
	Handicap moteur	37,5	41	37,4	33,6	49,5	36,6	44	32,2	36,5	50,4	36,4	35,7	34,6	35,7	35,8	32,9	67,4	38
	Handicap sensoriel	35,3	40,3	35,3	33,8	52,8	35,3	40,3	32,2	37	42,5	36,3	33,2	31,9	33,1	34,4	32,9	49	36,2
	Troubles neurologiques	33,7	35,9	33,6	30	39,7	30,2	43,2	33,8	30,6	56,9	30,5	32,4	31,1	31,7	31,5	27,9	47,9	32,6
	Prévention	29,6	39,1	29,5	24	32,1	27,6	32	27,8	34,3	34,8	30,1	19,5	25,8	28,4	29,7	24,9	32,6	34,8
	Maladie neurodégénérative	27,3	22,6	27,3	19,9	32	21,4	36,8	27	21,5	44,7	21,8	26	27,8	26,9	27,8	19,2	40	25,8
	Polyhandicap	21,7	24,9	21,5	19,4	35,7	20,8	23,7	14,7	21,8	24,9	22,8	19,9	19,4	18,4	18,4	18,7	37,2	19,2
	Périnatalité	20,1	35,1	20,2	19,8	20	21,6	19,5	17,5	27,6	21,1	24,1	19,5	17,1	19,8	19	20	22	20,1
	Pathologie chronique	16,2	12,4	16,4	11	20,3	11,7	20	18,5	11	29,2	11	15,5	18,2	17,2	17	10	26,4	16,2
	Prise en charge de la douleur	15,9	10,9	15,9	10,7	19,8	10,9	19,3	19,1	10,1	26,2	9,8	15,8	18,5	16,3	16,1	9,7	23,6	15,5
	Accompagnement en soins palliatifs	10,3	7,6	10,3	6,4	12,7	6,3	14	12,3	7,1	17,4	6,4	9,5	10,9	11	10,6	6,8	15,4	70,3
	Traumatisme crânien	9,1	7,7	9,3	7,4	11,5	7,6	11,8	7,8	7,7	16,8	7,6	8,9	9,6	9,8	8,1	6,7	18	8,6
	Activité Physique Adaptée	8	4,4	8,3	5,3	9,8	5,4	11,1	10,9	4,9	14	4,5	8,4	9	90,9	9,2	4,9	11,7	9



Il existe un profil commun des professionnels ayant un fort besoin de formation dans les domaines suivants : techniques de stimulation et d'intégration sensorielles, stimulation/éducation psychomotrice, troubles du neurodéveloppement, petite enfance, prévention, enfance, tonus et posture. Ces professionnels travaillent majoritairement avec des enfants de 36 mois à 12 ans, présentant des troubles du neurodéveloppement et assurant des suivis de jeunes enfants de moins de 5 ans.

3.8 Relation entre les compétences professionnelles ressenties et les besoins de formation professionnelle

Il existe une forte corrélation entre les besoins exprimés de formations et les compétences professionnelles ressenties (Tableau 8). En effet, plus les compétences ressenties sont faibles, plus les besoins sont élevés. Ces corrélations significatives sont retrouvées pour toutes les compétences évaluées : mission professionnelles, bilan psychomoteur, identification des besoins, prévention, action d'éducation précoce, action de soin, évaluation des objectifs.

Tableau 8 : Corrélation entre les besoins exprimés de formations et les compétences professionnelles ressenties

	Je me sens compétent face aux missions professionnelles qui me sont confiées	Je me sens compétent face à la réalisation du bilan psychomoteur (passation, cotation, rédaction, analyse)	Je me sens compétent pour identifier les besoins de la personne et y apporter une réponse adaptée	Je me sens compétent pour mener des actions de prévention dans le cadre de la psychomotricité	Je me sens compétent pour mener des actions d'éducation précoce et de stimulation psychomotrice	Je me sens compétent pour mener des actions de soin psychomoteur	Je me sens compétent pour évaluer et/ou et mesurer l'atteinte de mes objectifs
Bébé	-0.194** (p<0.0001)	-0.073** (p=0.006)	-0.176** (p<0.0001)	-0.284** (p<0.0001)	-0.370** (p<0.0001)	-0.143** (p<0.0001)	-0.146** (p<0.0001)
Petite enfance	-0.249** (p<0.0001)	-0.168** (p<0.0001)	-0.203** (p<0.0001)	-0.190** (p<0.0001)	-0.234** (p<0.0001)	-0.209** (p<0.0001)	-0.173** (p<0.0001)
Enfance	-0.220** (p<0.0001)	-0.228** (p<0.0001)	-0.240** (p<0.0001)	-0.093** (p<0.0001)	-0.102** (p<0.0001)	-0.228** (p<0.0001)	-0.216** (p<0.0001)
Adolescents	-0.177** (p<0.0001)	-0.140** (p<0.0001)	-0.137** (p<0.0001)	-0.106** (p<0.0001)	-0.92** (p<0.0001)	-0.131** (p<0.0001)	-0.149** (p<0.0001)
Handicap sensoriel	-0.182** (p<0.0001)	-0.034 (p=0.164)	-0.126** (p<0.0001)	-0.139** (p<0.0001)	-0.118** (p<0.0001)	-0.136** (p<0.0001)	-0.137** (p<0.0001)
Handicap moteur	-0.206** (p<0.0001)	-0.125** (p<0.0001)	-0.163** (p<0.0001)	-0.159** (p<0.0001)	-0.160** (p<0.0001)	-0.176** (p<0.0001)	-0.175** (p<0.0001)
Troubles du neurodéveloppement	-0.245** (p<0.0001)	-0.193** (p<0.0001)	-0.212** (p<0.0001)	-0.119** (p<0.0001)	-0.103** (p<0.0001)	-0.187** (p<0.0001)	-0.214** (p<0.0001)
Troubles neurocognitifs	-0.189** (p<0.0001)	-0.096** (p<0.0001)	-0.137** (p<0.0001)	-0.080** (p<0.0001)	-0.097** (p<0.0001)	-0.158** (p<0.0001)	-0.145** (p<0.0001)
Troubles psychiatriques	-0.156** (p<0.0001)	-0.048* (p=0.042)	-0.126** (p<0.0001)	-0.136** (p<0.0001)	-0.147** (p<0.0001)	-0.115** (p<0.0001)	-0.102** (p<0.0001)
Suivis jeunes enfants < 5ans	-0.219** (p<0.0001)	-0.184** (p<0.0001)	-0.205** (p<0.0001)	-0.183** (p<0.0001)	-0.235** (p<0.0001)	-0.184** (p<0.0001)	-0.194** (p<0.0001)
Troubles neurologiques	-0.163** (p<0.0001)	-0.111** (p<0.0001)	-0.138** (p<0.0001)	-0.119** (p<0.0001)	-0.125** (p<0.0001)	-0.138** (p<0.0001)	-0.135** (p<0.0001)
Soins	-0.217** (p<0.0001)	-0.139** (p<0.0001)	-0.215** (p<0.0001)	-0.134** (p<0.0001)	-0.125** (p<0.0001)	-0.231** (p<0.0001)	-0.186** (p<0.0001)
Tonus et Posture	-0.170** (p<0.0001)	-0.132** (p<0.0001)	-0.171** (p<0.0001)	-0.163** (p<0.0001)	-0.127** (p<0.0001)	-0.162** (p<0.0001)	-0.205** (p<0.0001)
Perceptions et représentation du corps	-0.178** (p<0.0001)	-0.158** (p<0.0001)	-0.151** (p<0.0001)	-0.195** (p<0.0001)	-0.186** (p<0.0001)	-0.180** (p<0.0001)	-0.197** (p<0.0001)
Techniques d'intégration sensorielle	-0.196** (p<0.0001)	-0.085** (p<0.0001)	-0.173** (p<0.0001)	-0.144** (p<0.0001)	-0.99** (p<0.0001)	-0.176** (p<0.0001)	-0.177** (p<0.0001)
Stimulation/ Education psychomotrice	-0.209** (p<0.0001)	-0.117** (p<0.0001)	-0.175** (p<0.0001)	-0.122** (p<0.0001)	-0.074** (p<0.0001)	-0.189** (p<0.0001)	-0.181** (p<0.0001)
Prévention	-0.147** (p<0.0001)	-0.039 (p=0.089)	-0.127** (p<0.0001)	-0.343** (p<0.0001)	-0.301** (p<0.0001)	-0.110** (p<0.0001)	-0.120** (p<0.0001)



3.9 Limites à la réalisation de formations DPC

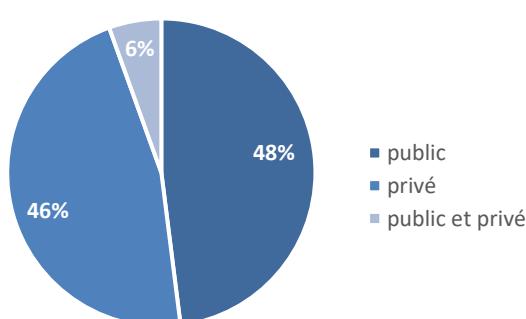
La première limite à la réalisation de formation DPC est probablement liée l'absence de connaissance des obligations de formation. 49% des professionnels de cette enquête déclarent ne pas connaître leurs obligations de formation DPC. Nous avons vu dans la partie 3.2 que 21,6% de ces professionnels exercent depuis moins de 5 ans. Aussi, bien que les moyens d'informations rapportés soient en majorité les instituts de formation en psychomotricité (Tableau 4), il semble nécessaire de renforcer ces informations sur les obligations de formation professionnelle et sur l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu puisque 78% des professionnels ne connaissent pas cette agence.

La deuxième limite est liée à l'absence de reconnaissance de la qualification DPC des formations proposées. Cette méconnaissance est liée à la méconnaissance de l'ANDPC. 60,5% des professionnels qui ne savent pas reconnaître une formation DPC ne connaissent pas l'ANDPC.

En lien avec cette limite, 35% des professionnels qui ont effectué une formation entre 2020 et 2022 ne savaient pas si celle-ci était DPC (partie 3.3.1). 35,7% des professionnels qui se sont vus refuser une formation ne savait pas si celle-ci était DPC (partie 3.3.2).

La troisième limite est liée aux refus institutionnels. En effet parmi les professionnels qui se sont vus refuser une formation DPC, 95,5% des professionnels exerçaient dans une institution. Les refus institutionnels concernent dans des proportions similaires (Figure 22) les établissement publics (48%) et privés (46,5%).

Figure 22 : Proportion des établissements publics et privés ayant refusé une formation DPC entre 2020 et 2022





4 Conclusion

Cette enquête a obtenu un taux de réponse satisfaisant permettant une analyse des besoins en formation professionnelle sur un échantillon de 19% des psychomotriciens DE.

L'échantillon est constitué de professionnels exerçant sur tout le territoire français, que ce soit en institution ou en libéral. Les caractéristiques sociodémographiques de cet échantillon sont proches des caractéristiques connues issues de la DREES.

L'objectif de cette enquête était d'identifier les besoins en formation professionnelle continue des psychomotriciens. Il ressort des besoins forts dans tous les domaines d'intervention des psychomotriciens (51.5% dans le domaine du soin, 47.8% dans le domaine de l'éducation thérapeutique). Plus de 50% des besoins en formation concernent l'enfance, des bébés aux adolescents.

Plus de 80% des professionnels expriment un besoin de formation dans le domaine des troubles du neurodéveloppement. Les besoins sont également très élevés (plus de 50%) dans les domaines suivants : stimulation psychomotrice ; prévention ; troubles psychiatriques ; suivi de jeunes enfants sans trouble identifiés ; troubles neurocognitifs ; handicap sensoriel ; troubles neurologiques.

Cette enquête s'est intéressée aux différents besoins en formation des professionnels ainsi qu'à l'intensité des besoins. Il est important de souligner que les domaines les plus plébiscités en matière de formation ne sont pas les domaines où les besoins sont les plus forts.

En effet, si le domaine des troubles du neurodéveloppement est un besoin fortement plébiscité par les professionnels, le niveau de besoin le plus fort est exprimé dans les soins palliatifs (67% exprime un fort besoin), la périnatalité (64%), la prise en charge de la douleur (64%), le handicap sensoriel (63%), puis les troubles du neurodéveloppement (61%).

Au regard de ces résultats il semble donc essentiel de ne pas négliger les domaines les moins plébiscité comme les soins palliatifs par exemple car bien que ce domaine concerne peu de psychomotriciens c'est dans ce domaine que les besoins sont les plus forts.

L'enquête a permis de mettre en évidence que plus la perception des compétences professionnelles était faible dans un domaine plus son besoin de formation était élevé chez les professionnels enquêtés. Par ailleurs, se sont les jeunes professionnels qui expriment le plus de besoins ainsi que les professionnels exerçant en institution.



Enfin, il ressort de cette enquête que 49% des professionnels ne semblent pas connaître leurs obligations de DPC. L'ANDPC ainsi que les caractéristiques des formations DPC sont insuffisamment connus par les professionnels.

Malgré ces faiblesses, 78% des professionnels ont eu au moins une action de formation entre 2020 et 2022, parmi ces actions 42% était une ou des formations DPC.

Il ressort que 55% des psychomotriciens enquêtés se sont vu refuser une formation entre 2020 et 2022 parmi lesquels 43,5% ont déclaré que la formation demandée était une formation DPC.

En conclusion, cette enquête a permis d'identifier les grands axes de formation nécessaire au développement de la profession, de souligner l'action de formation engagée par les professionnels ces dernières années, d'identifier les freins à l'action de formation, notamment la formation DPC.

